

Date de dépôt: 31 octobre 2007

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la gestion de l'aéroport international de Genève pour l'exercice 2006

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Conformément à l'article 5 de la loi sur l'aéroport international de Genève, il appartient au Conseil d'Etat de faire rapport annuellement au Grand Conseil sur la gestion de l'établissement. Le présent rapport porte sur l'exercice 2006.

L'aéroport international de Genève (AIG) a bouclé son exercice 2006 sur un nouveau succès. La croissance du trafic aérien s'y est établie à + 5,9%, soit légèrement supérieure à la tendance internationale. Cette activité a une nouvelle fois été portée par le développement régulier du principal client de l'aéroport, EasyJet, consolidant encore le segment « *low cost* » auprès du marché local. De nombreuses compagnies traditionnelles ont par ailleurs connu également une hausse soutenue de leurs résultats durant l'année écoulée.

Le réseau aérien de l'AIG a pu être judicieusement complété en 2006 par de nouvelles lignes directes vers des destinations telles que Helsinki, Hambourg, Stuttgart ou Oslo. La desserte à bas coût s'est aussi renforcée, de même que les marchés saisonniers ou charters. Enfin, il faut saluer la poursuite du développement de la jeune compagnie genevoise Flybaboo.

Parmi les événements marquants de l'année, on peut relever encore le lancement du produit « Checky », un système d'enregistrement par borne interactive accessible à toutes les compagnies aériennes. Sur un plan purement interne, 2006 a été l'année du nouveau règlement du temps de travail, pour lequel le personnel a été étroitement impliqué. Enfin, la politique

environnementale proactive s'est poursuivie, avec notamment de nouvelles mesures incitatives en faveur de la mobilité douce.

2. Résultats financiers

L'année 2006 a été marquée par une performance record en termes de résultat financier avec un bénéfice net de 38,7 millions de francs (+ 30,5 % par rapport à l'année précédente). Cette excellente performance s'inscrit dans un contexte économique général très favorable qui a permis à bon nombre de secteurs, notamment celui du transport aérien, et à l'AIG en particulier, d'enregistrer des résultats sensiblement supérieurs aux prévisions.

Il est à rappeler qu'aucune augmentation du tarif des redevances aéronautiques n'a été effectuée sur une période de 5 ans en dépit des charges de fonctionnement et des coûts de sûreté croissants. Cela signifie que les gains de productivité réalisés dans l'exploitation courante ont bénéficié avant tout aux compagnies aériennes et aux passagers. Cette démarche contribue à renforcer durablement la compétitivité et l'attractivité de l'AIG, qui se positionne ainsi très favorablement en comparaison internationale.

Du côté des activités non aéronautiques, qui représentent près de 52 % du total des recettes, les meilleures performances sont réalisées par les concessions commerciales. Les redevances provenant des boutiques, restaurants et bars ont ainsi progressé de + 10 % par rapport à 2005, malgré l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de sûreté au cours du quatrième trimestre 2006 qui ont eu tendance à contrarier les comportements d'achat des passagers. Les secteurs du luxe et de l'horlogerie, en particulier, affichent une très belle santé. En comparaison, les parkings, deuxième source de revenus extra-aéronautiques et ayant connu une forte croissance ces dernières années, n'enregistrent qu'une hausse de 1% du chiffre d'affaires, à tarifs stables. L'augmentation naturelle devant découler du trafic passagers a été freinée par la fermeture de deux niveaux du P1 pour des travaux de rénovation.

En matière de charges d'exploitation, les coûts de personnel ont progressé de + 6,4 %, principalement en raison de l'augmentation des effectifs liés aux contraintes de la nouvelle réglementation sur la sûreté (contrôles d'accès et limitation des liquides dans les bagages à main). Cette tendance va encore se renforcer en 2007.

Concernant les autres charges de fonctionnement, l'AIG parvient à maintenir un niveau de dépenses semblable à l'année précédente. Grâce à un programme d'entretien des immeubles moins intense qu'en 2005 et à la planification sur plusieurs exercices de certains travaux lourds de réfection, il a été possible de compenser les hausses du poste énergie et combustible (augmentation des achats de mazout et croissance moyenne de la

consommation d'énergie), de l'entretien technique (réfection du P1, nouvelle sonorisation dans l'aérogare, aménagement de la vigie AMS, travaux d'étanchéité de toitures) et des honoraires (mandats d'études relatifs aux projets d'agrandissement de l'infrastructure, plan directeur, mesures de sûreté).

Les charges n'ayant pas évolué dans l'ensemble aussi vite que les recettes, le résultat opérationnel avant amortissements et intérêts (EBITDA) progresse de 12,6 % et frôle la barre des 85 millions de francs. La marge sur EBITDA (chiffre d'affaires divisé par EBITDA) passe ainsi de 31,3 % à 33 %.

Les amortissements augmentent de + 2,5 % par rapport à 2005, suite à la mise en service de nouveaux équipements et travaux d'infrastructure (contrôle d'accès, réfection de la piste au-dessus du tunnel de Ferney).

Le montant de l'endettement bancaire fin 2006 reste identique à 2005, soit 80 millions. Cependant, les charges financières diminuent grâce à un montant effectif moyen d'emprunt plus faible sur les 12 mois et des taux d'intérêts toujours très favorables en 2006 (baisse des charges d'intérêts bancaires de -4,8%) ainsi qu'à la poursuite du remboursement des dettes non bancaires.

Les investissements (41 millions de francs) sont supérieurs à 2005 de près de 9,7 millions et ont fait l'objet d'un autofinancement intégral. Ces bons résultats sont nécessaires pour permettre à l'AIG de poursuivre en pleine autonomie l'adaptation de ses infrastructures aux besoins futurs des clients, compagnies aériennes et passagers, et contribuer ainsi à sa mission au service du développement de Genève et de sa région.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Charles Beer

Annexe :

Rapport annuel 2006 de l'AIG



Rapport annuel 2006

Annual report 2006



Aéroport International de Genève



TABLE DES MATIERES		CONTENTS
Organisation	2	<i>Organisation</i>
Croissance soutenue	3	<i>Sustained growth</i>
Trafic: moyenne mondiale dépassée	4-5	<i>Average world traffic growth exceeded</i>
Desserte aérienne: de nombreuses nouveautés	6-7	<i>Several new air services</i>
Indicateurs et résultats financiers 2006 très favorables	8-9	<i>2006: highly favourable results</i>
Événements 2006	10-11	<i>Highlights of 2006</i>
Infrastructures: modernisation en cours	12-13	<i>Infrastructure modernisation underway</i>
Commerces: progression et compétitivité	14-15	<i>Commercial: improvement and competitiveness</i>
Passagers: confort et sûreté accrus	16-17	<i>Increased passenger convenience and security</i>
Opérations: innovations et performances	18-19	<i>Operations: innovation and performance</i>
Marketing: accent sur l'image	20-21	<i>Marketing and communication: emphasis on image</i>
Sécurité: l'efficacité avant tout	22-23	<i>Safety first</i>
Environnement: des mesures intégrées	24-25	<i>Environmental measures integrated</i>
Ressources Humaines: plus de responsabilisation	26-27	<i>Human resources: greater sense of responsibilities</i>
Statistiques du trafic	28-33	<i>Traffic statistics</i>
Etats financiers	34-52	<i>Financial statement</i>



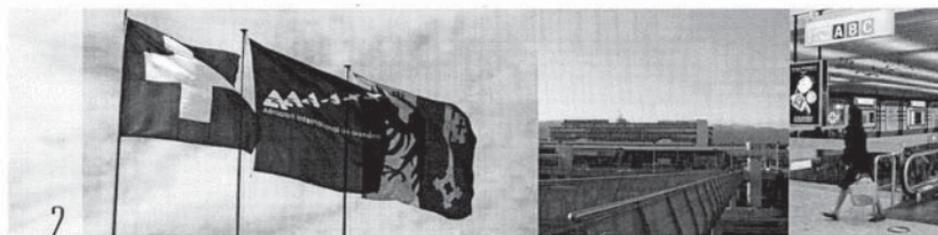
Aéroport International de Genève

Conception: division Marketing-Communication de l'AIG

Rédaction: A Propos - Pierre Giamparchi et AIG

Réalisation: Dune Graphic

Crédit photo: AIG, Dorothee Baumann, Daniel Eckert, Thierry Horninger, Blaise Lambert, Frank Mentha, Sandra Pointet, Annik Wetter



2 Organisation

Conseil d'administration de l'AIG au 01.01.2007

L'Aéroport International de Genève (AIG) est un Etablissement public autonome doté d'un Conseil d'administration composé de:

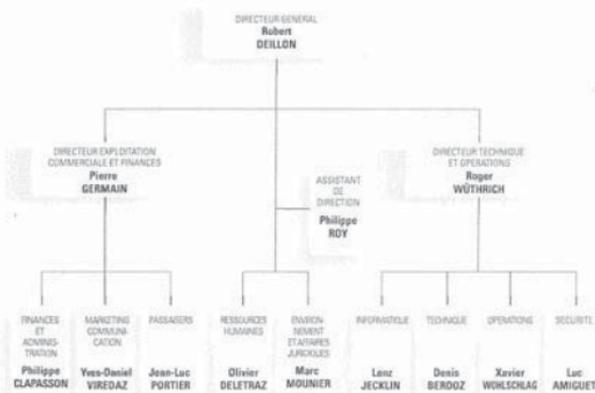
M. François LONGCHAMP,
Président

Mme Lorella BERTANI,
Première vice-présidente

M. Thierry LOMBARD,
Second vice-président

M. Jean-Claude BIRCHLER, Mme Jocelyne BOCH, Mme Elizabeth BÖHLER-GOODSHIP, M. Jean-Michel CINA,
M. Jean-Claude DUCROT, M. Philippe GLATZ, M. Jean-Pierre JACQUEMOUD, M. Jean-Michel KARR, M. André KUDELSKI, M. Bernard MAEDER,
M. Olivier MANAUT, M. Laurent MARET, Mme Jacqueline MAURER-MAYOR, M. Pierre MIRABAUD,
M. Philippe MOSER, M. Greg THOMAS, M. John TRACEY, M. Sully-Paul VUILLE

Organigramme de la direction



Croissance soutenue

3

L'Aéroport International de Genève (AIG) a bouclé son exercice 2006 sur un nouveau succès. La croissance du trafic aérien s'y est établie à +5,9%, soit légèrement supérieure à la tendance internationale. Cette activité a une nouvelle fois été portée par le développement régulier du principal client de l'aéroport, easyJet, consolidant encore le segment «low cost» auprès du marché local. De nombreuses compagnies traditionnelles ont par ailleurs connu également une hausse soutenue de leurs résultats durant l'année écoulée.

Le réseau aérien de l'AIG a pu être judicieusement complété en 2006 par de nouvelles lignes directes vers des destinations telles que Helsinki, Hambourg, Stuttgart ou Oslo. La desserte à bas coût s'est aussi renforcée, de même que les marchés saisonniers ou charters. Enfin, il faut saluer la poursuite du développement de la jeune compagnie genevoise Flybaboo.

Logiquement, l'exercice financier s'est terminé sur un nouveau bénéfice particulièrement encourageant pour la gestion économique de l'Établissement (CHF 38,7 millions). Ce résultat s'explique par la hausse du trafic aérien, une maîtrise des charges d'exploitation et par une nouvelle accélération des activités commerciales (boutiques et restaurants), dopées par la bonne santé conjoncturelle.

Dans le domaine des investissements et constructions, 2006 a été marquée par l'impressionnant chantier de la piste au-dessus du tunnel de Ferney-Voltaire, en attendant le nouveau plan directeur finalisé durant l'année écoulée et dévoilé début 2007.

Parmi les événements marquants de l'année, on peut relever encore le lancement du produit «Checky», un système d'enregistrement par borne interactive accessible à toutes les compagnies aériennes. Sur un plan purement interne, 2006 a été l'année du nouveau règlement du temps de travail, pour lequel le personnel a été étroitement impliqué. Enfin, la politique environnementale proactive s'est poursuivie, avec notamment de nouvelles mesures incitatives en faveur de la mobilité douce.

François LONGCHAMP
Conseiller d'État
Président du Conseil d'administration

Robert DEILLON
Directeur général



Sustained growth

Geneva International Airport (AIG) ended its financial year 2006 with new success. Air traffic grew by 5.9%, slightly above the international trend. This activity was again driven by the steady development of the airport's principal client, easyJet, further strengthening the 'low cost' sector in the local market. Moreover, many traditional airlines also saw a sustained improvement in their results during the year.

AIG's air network was shrewdly completed in 2006 by new direct services to destinations such as Helsinki, Hamburg, Stuttgart and Oslo. Low-cost air services were also strengthened, as were seasonal and charter markets. Lastly, we must pay tribute to the continuing development of the young Geneva-based airline, Flybaboo.

The financial year therefore ended with a new and particularly comfortable profit for the economic management of the organisation (CHF 38.7 million). This result was explained by the rise in air traffic, but also by a new acceleration in commercial activities (shops and restaurants), boosted by the healthy economic climate.

In the area of investment and construction, 2006 was marked by the impressive runway works above the Ferney-Voltaire tunnel, while awaiting the new masterplan finalised during the year, but unveiled only at the start of 2007.

Among the year's significant events, we can refer again to the launch of the 'Checky' product, an interactive terminal-based check-in system open to all airlines. On a purely internal level, 2006 was the year of the new working time regulation, for which staff were closely involved. Finally, proactive environmental policy continued, notably with new incentives for soft mobility.

François LONGCHAMP
State Councillor
President of the Board of Directors

Robert DEILLON
Director General



Trafic: moyenne mondiale dépassée

La conjoncture économique favorable, notamment, a profité à l'Aéroport International de Genève qui a connu une hausse de fréquentation (+5,9%) légèrement supérieure à la croissance mondiale annoncée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour 2006 (+5%).

Nouveau record absolu du trafic passagers en 2006

Après avoir dépassé, en 2005, les neuf millions de passagers (9'410'933), il s'en est fallu de peu pour que l'Aéroport International de Genève ne franchisse la barre des dix millions en 2006. Mais, avec 9'962'987 passagers au 31 décembre, il a tout de même enregistré un nouveau record absolu de fréquentation.

Il faut souligner que cette hausse du trafic des passagers est intervenue alors que le nombre de mouvements (atterrissages et décollages) d'avions commerciaux, lignes et charters, n'a augmenté que de +3,3%. Ce résultat est encourageant, tant pour l'environnement que pour la rentabilité des compagnies aériennes, car il traduit un meilleur taux de remplissage des avions et dans certains cas l'utilisation de modules plus gros. Le fret aérien a malheureusement connu une légère baisse (-4,5%), en raison notamment de la diminution de capacité disponible en soute.

Hit-parade des compagnies

En termes de parts de marché du trafic de ligne, la situation est restée relativement stable en 2006. easyJet a consolidé sa première place avec 32,6%, grâce notamment au positionnement d'un 7^{ème} avion à Genève. Les autres principaux acteurs ont été: SWISS (11,7%), British Airways (8,7%), Air France (8,3%), Lufthansa (6,8%), KLM (3,6%), Iberia (3,3%), puis TAP (2,4%), Alitalia (2,4%) et SAS (2,2%).

L'activité low cost a représenté au total 35,9% des passagers de l'AI. Une répartition du trafic entre grandes alliances montre que Star Alliance se situait en tête avec 24,7% du total, suivie par Skyteam (16,2%) et Oneworld (12,8%).

Evolution du trafic global

	2006	2005	Variations
Passagers :	9 962 987	9 410 933	+ 5,9 %
• Trafic commercial	9 922 911	9 374 264	+ 5,9 %
• Trafic non commercial	40 076	36 669	+ 9,2 %
Mouvements :	176 709	170 936	+ 3,4 %
• Trafic commercial	144 359	139 683	+ 3,3 %
• Trafic non commercial	32 350	31 253	+ 3,5 %
Marchandises :	56 644	59 314	- 4,5 %
• Fret (en tonnes)	49 234	51 543	- 4,5 %
• Poste (en tonnes)	7 410	7 771	- 4,6 %



5

Croissance différenciée

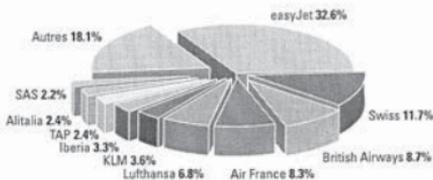
De nombreuses compagnies traditionnelles ont connu en 2006 une croissance à deux chiffres à Genève, notamment Afriqiyah (+38%), Alitalia (+34%), Etihad Airways (+31%), Saudi Arabian (+27%), Egyptair (+18%), Royal Jordanian (+16%), Tunisair (+13%), Royal Air Maroc (+12%), Aer Lingus (+11%), Austrian (+10%) et Lufthansa (+10%).

Parmi les autres grandes compagnies, Swiss International Airlines a connu encore en 2006 un recul de son activité propre, reflet de sa consolidation et des collaborations en cours. Air France, British Airways et KLM ont vu leur trafic croître de manière similaire à l'ensemble du marché local.

Le secteur low cost a poursuivi également son développement rapide avec, outre la croissance de +17% d'easyJet, de fortes hausses pour BmiBaby (+102%) et FlyGlobeSpan (+123%).

Enfin, la liste des destinations les plus populaires n'a pas changé en 2006, avec Londres en tête (1'173'735 passagers), suivie par Paris, Zurich, Amsterdam et Barcelone.

Parts de marché des principales compagnies de ligne



Average world traffic growth exceeded

The favourable economic climate in particular helped to increase traffic at AIG by 5.9% in 2006, leading to record total of 9,962,587 passengers. The rise in traffic was slightly above the 5% world average announced by the International Civil Aviation Organization.

Despite this rise in passenger traffic, the number of commercial movements (takeoffs and landings by scheduled and charter aircraft) increased by only 3.3%. This is encouraging both for the environment and airline profitability because it translates into better aircraft load factors and, in some cases, larger aircraft.

Airfreight unfortunately fell by 4.5%, due mainly to a reduction in available hold capacity.

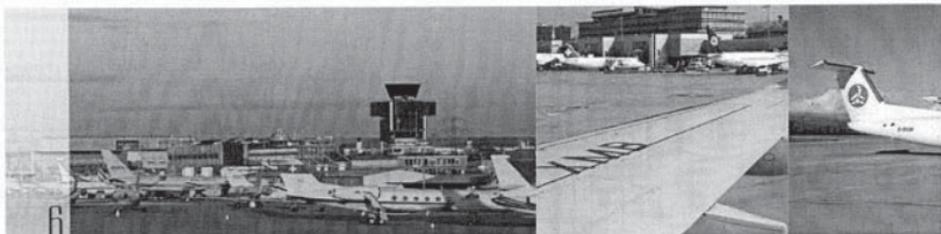
In terms of market share, easyJet came top with 32.6%, due in particular to the stationing of a seventh aircraft at AIG. The other main players included SWISS (11.7%), British Airways (8.7%), Air France (8.3%), Lufthansa, KLM, Iberia, TAP, Alitalia and SAS.

Low-cost airlines accounted for 35.9% of passengers at AIG. Among the major alliances, Star Alliance came top with 24.7% of passengers, followed by SkyTeam (16.2%) and Oneworld (12.6%).

Many traditional airlines saw double-digit growth in 2006, including Afriqiyah (+38%), Alitalia (+34%), Etihad (+31%), Saudi Arabian, Egyptair and Royal Jordanian.

In the rapidly developing low-cost sector, easyJet grew by 17%, bmi baby by 102% and flyglobespan by 123%.

Finally, London remained AIG's top destination (1,173,735 passengers), followed by Paris, Zurich, Amsterdam and Barcelona.



Desserte aérienne: de nombreuses nouveautés



Avec une bonne centaine de destinations opérées au cours de l'année écoulée, la desserte régulière de l'Aéroport International de Genève (AIG) s'est encore consolidée, principalement sur le plan européen. Au total, ce sont près de cinquante compagnies aériennes de ligne qui se sont posées sur le tarmac en 2006.

2006 a vu easyJet renforcer sa première position en terme de réseau aérien, avec en moyenne 25 destinations desservies toute l'année, dont quelques-unes saisonnières. SWISS et Flybabo ont suivi, avec chacune 9 destinations régulières.

Desserte aérienne 2006

Destinations	118
Lignes	
Europe	77
Intercontinental	23
Total	100
Charters	56
Compagnies aériennes de ligne	47

Nouvelles destinations

La principale nouveauté de l'année a été l'ouverture par la compagnie Finnair d'un vol quotidien sur Helsinki, premier marché européen jusqu'alors non desservi. Depuis la saison d'hiver 2006, la desserte de Hambourg a été lancée simultanément par easyJet et Lufthansa. La compagnie allemande a également réouvert la ligne de Stuttgart en septembre.



7

En fin d'année également, easyJet et Swiss ont ouvert chacune un vol quotidien sur Prague, s'ajoutant à la desserte de Flybaboo renforcée par une seconde rotation quotidienne, ce qui en a fait la seule destination opérée simultanément par trois transporteurs au départ de Genève.

2006 a aussi été l'année du retour de Kuwait Airways à Genève, avec deux rotations hebdomadaires, mais aussi de l'arrivée de la nouvelle compagnie low cost Norwegian desservant Oslo dorénavant toute l'année.

Offre vacances

L'année a été bonne pour les vacanciers, avec 28 destinations charters opérées pendant l'été, en relevant une présence renforcée de la compagnie helvetic.com (Malaga, Monastir, Split et Stockholm). Parmi les vols de ligne, une nouvelle desserte saisonnière a été mise en place par easyJet sur des marchés balnéaires: Ibiza, Palma, Olbia. Cette dernière destination a également été opérée par Flybaboo. Toujours en Méditerranée, la Corse (Ajaccio et Calvi) a été desservie en vols de ligne par Regional (groupe Air France), tandis que Tunisair et Royal Air Maroc augmentaient leurs fréquences hebdomadaires durant la haute saison.

Autres améliorations

A compter de l'hiver 2006/07, grâce à un avion supplémentaire basé à Genève, easyJet a ajouté des fréquences sur Madrid (2^{me} vol par jour), Lisbonne (2^{me}) et Amsterdam (3^{me}). Flybaboo a également consolidé son réseau aérien en 2006, avec, en plus de Prague et Olbia, l'ajout d'un 3^{me} vol sur Nice. Par ailleurs, Swiss a renforcé sa desserte de London-City en passant de 4 à 6 vols quotidiens.

Enfin, d'autres améliorations sont survenues en 2006: des fréquences additionnelles vers Munich (Lufthansa), Amsterdam (KLM) et Le Caire (Egyptair), l'arrivée de la nouvelle compagnie low cost Clickair (Barcelone) et l'amélioration des fréquences vers Bruxelles, suite à la fusion entre SN Brussels et Virgin Express.

Several new air services

Geneva International Airport's (AIG) scheduled services were further strengthened in 2006, particularly in Europe. In total, almost 50 airlines linked AIG with over 100 scheduled destinations.

EasyJet strengthened its leading position in terms of network, with an average of 25 destinations through the year. SWISS and Geneva-based Flybaboo came next, each serving nine scheduled destinations.

Finnair launched a daily ERJ 170-operated service to Helsinki. EasyJet and Lufthansa both launched daily flights to Hamburg, and Lufthansa re-started daily services to Stuttgart.

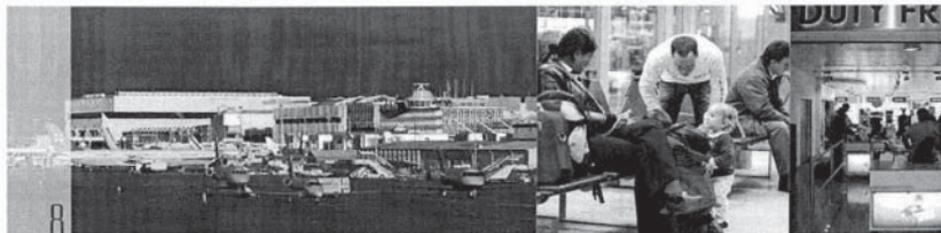
At the end of the year, easyJet and SWISS both launched daily services to Prague, supplementing Flybaboo's expanded, twice-daily service to the Czech capital.

Kuwait Airways returned to AIG, with two flights a week to Kuwait, and new low-cost airline Norwegian launched a year-round service to Oslo.

It was also a good year for holidaymakers, with 28 charter destinations served during the summer. Helvetic.com increased its presence (Malaga, Monastir, Split and Stockholm) and, during the winter, SWISS operated a charter service to Lapland (Kittilä) for local tour operators.

Among scheduled flights, easyJet started new seasonal services to Ibiza, Palma and Olbia. Flybaboo served Olbia in the summer too. Also in the Mediterranean, Regional (Air France Group) provided scheduled services to Corsica (Ajaccio and Calvi), while Tunisair and Royal Air Maroc increased frequencies to their respective hubs in high season.

EasyJet raised frequencies to Madrid, Lisbon and Amsterdam. Flybaboo added a third daily flight to Nice and SWISS expanded its London-City services to six flights a day. AIG also saw increased frequencies to Munich, Amsterdam with KLM, Cairo and Brussels.



Indicateurs et résultats financiers 2006 très favorables

L'année 2006 a été marquée par une performance record en termes de résultat financier avec un bénéfice net de CHF 38,7 millions (+30,5 % par rapport à l'année précédente). Cette excellente performance s'inscrit dans un contexte économique général très favorable qui a permis à bon nombre de secteurs, notamment celui du transport aérien et l'AIG en particulier, d'enregistrer des résultats sensiblement supérieurs aux prévisions.

Le facteur déterminant de la bonne santé financière de l'Aéroport International de Genève est l'évolution du trafic de passagers. Après plusieurs années de forte croissance, 2006 a connu à nouveau une progression significative (+5,9 % par rapport à 2005) qui se traduit par un effet de levier sur les recettes commerciales.

Il est à rappeler qu'aucune augmentation de tarif des redevances aéronautiques n'a été effectuée sur une période de 5 ans en dépit des charges de fonctionnement et des coûts de sûreté croissants. Cela signifie que les gains de productivité réalisés dans l'exploitation courante ont bénéficié avant tout aux compagnies aériennes et aux passagers. Cette démarche contribue à renforcer durablement la compétitivité et l'attractivité de l'AIG, qui se positionne ainsi très favorablement en comparaison internationale.

Du côté des activités non aéronautiques, qui représentent près de 52% du total des recettes, les meilleures performances sont réalisées par les concessions commerciales. Les redevances provenant des boutiques, restaurants et bars ont ainsi progressé de +10% par rapport à 2005, malgré l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de sûreté au cours du quatrième trimestre 2006 qui ont eu tendance à contrarier les comportements d'achat des passagers. En particulier les secteurs du luxe et de l'horlogerie affichent une très belle santé. En comparaison, les parkings, deuxième source de revenus extra aéronautiques et ayant connu une forte croissance ces dernières années, n'enregistrent qu'une hausse de 1% du chiffre d'affaires, à tarifs stables. L'augmentation naturelle devant découler du trafic passagers a été freinée par la fermeture de deux niveaux du P1 pour des travaux de rénovation.

En matière de charges d'exploitation, les coûts de personnel ont progressé de +6,4%, principalement en raison de l'augmentation des effectifs liés aux contraintes de la nouvelle réglementation sur la sûreté (contrôles

Chiffres clés (en '000 de CHF) Key figures (in '000 CHF)

	2006	2005
Chiffre d'affaires <i>Net revenues</i>	256'098	240'885
Résultat opérationnel avant intérêts, et amortissements <i>EBITDA</i>	84'861	75'321
Bénéfice net <i>Net profit</i>	38'697	29'639
Part du bénéfice rétrocédée à l'Etat de Genève <i>Part of the profit retroceded to the State of Geneva</i>	19'337	19'749
Cash flow opérationnel <i>Operating cash flow</i>	93'649	79'040
Investissements <i>Capital expenditure</i>	41'263	31'500
Ratios		
Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires <i>Profit margin</i>	33,14%	31,27%
Bénéfice net / Chiffre d'affaires <i>Net margin</i>	15,11%	12,30%



9

d'accès et limitation des liquides dans les bagages à main. Cette tendance va encore se renforcer en 2007.

Concernant les autres charges de fonctionnement, l'AIG parvient à maintenir un niveau de dépenses semblable à l'année précédente. Grâce à un programme d'entretien des immeubles moins intense qu'en 2005 et à la planification sur plusieurs exercices de certains travaux lourds de réfection, il a été possible de compenser les hausses du poste énergie et combustible (augmentation des achats de mazout et croissance moyenne de la consommation d'énergie), de l'entretien technique (réfection du P1, nouvelle sonorisation dans l'aérogare, aménagement de la vigne AMS, travaux d'étanchéité de toitures) et des honoraires (mandats d'étude relatifs aux projets d'agrandissement de l'infrastructure, plan directeur, mesures de sûreté).

Les charges n'ayant pas évolué dans l'ensemble aussi vite que les recettes, le résultat opérationnel avant amortissements et intérêts (EBITDA) progresse de 12,6% et frôle la barre des CHF 85 millions. La marge sur EBITDA (chiffre d'affaires divisé par EBITDA) passe ainsi de 31,3% à 33%.

Les amortissements augmentent de +2,5 % par rapport à 2005, suite à la mise en service de nouveaux équipements et travaux d'infrastructure (contrôle d'accès, réfection de la piste au-dessus du tunnel de Ferney).

Le montant de l'endettement bancaire fin 2006 reste identique à 2005, soit CHF 80 millions. Cependant, les charges financières diminuent grâce à un montant effectif moyen d'emprunt plus faible sur les 12 mois et des taux d'intérêts toujours très favorables en 2006 (baisse des charges d'intérêts bancaires de -4,8%) ainsi qu'à la poursuite du remboursement des dettes non bancaires.

Les investissements (CHF 41 millions) sont supérieurs à 2005 de près de CHF 9,7 millions et ont fait l'objet d'un autofinancement intégral.

Ces bons résultats sont nécessaires pour permettre à l'AIG de poursuivre en pleine autonomie l'adaptation de ses infrastructures aux besoins futurs des clients, compagnies aériennes et passagers, et contribuer ainsi à sa mission au service du développement de Genève et de sa région.

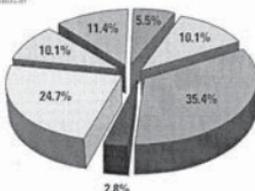
Répartition des recettes de l'AIG / Breakdown of the airport's revenues

Non aéronautiques / Non aeronautical

- Recettes d'exploitation
Operating revenues
- Parkings / Car parks
- Recettes domaniales
Estate revenues
- Recettes commerciales
Commercial revenues

Aéronautiques / Aeronautical

- Autres redevances
Other charges
- Redevances passagers
Passenger charges
- Redevances d'atterrissages
Landing charges



2006: highly favourable results

The year was marked by a record financial performance, with a net profit of CHF38.6 million, up 30.5% on 2005. This excellent performance was considerably above expectations and reflected a highly favourable economic climate. The deciding factor was strong growth in passenger traffic (+5.9%), which increased commercial revenues.

AIG's aeronautical fees have not been raised over the past five years, despite rising operating and security costs. Operational productivity gains at AIG have benefited airlines and passengers and strengthened the attractiveness of AIG, which compares well internationally.

In non-aeronautical activities, which account for almost 52% of total revenues, the best performances came from commercial concessions. Revenues from shops, restaurants and bars increased by 10%, despite new security measures which tended to restrict the purchasing behaviour of passengers. Luxury goods did particularly well.

Parking revenues - AIG's second-largest source of non-aeronautical income - increased by only 1%, as two levels in car park P1 were closed for renovation.

Staffing costs increased by 6.4%, due mainly to external constraints linked to new security regulations. AIG managed to maintain other operating costs at a similar level to 2005.

With revenues rising faster than costs, AIG's operating profit before depreciation and interest (EBITDA) increased by 12.6% to CHF85 million. The EBITDA margin rose to 33%.

Repayments increased by 2.5% compared with 2005, following the entry into service of new facilities, and infrastructure works such as on the runway above Ferney tunnel.

AIG's bank debt of CHF80 million was unchanged on 2005, although finance charges fell.

Self-financed investment of CHF41 million was CHF9.7 million up on 2005.



Événements 2006



Décès de M. Jean-Philippe Maître, ancien président du Conseil d'Administration de l'AIIG

Opérations d'accueils en 2006

Total des opérations d'accueils	3553
dont:	
Chefs d'Etat	106
Premier Ministres	54
Ministres	1520
Ministres des Affaires Etrangères	229
Convois de véhicules sur tarmac	608

Janvier / Février

- Conférence des Nations Unies (CNUCED), accueil de Mme Gro Harlem Brundtland ex-Premier ministre de Norvège, de M. Cardoso ex-Président du Brésil, de M. Santos Calderon Vice-Président de Colombie, de M. Chissano ex-Président du Mozambique, de M. M'Kapa ex-Président de Tanzanie
- Le DFAE organise une conférence pour la paix au Sri Lanka, avec les délégations sri lankaise, tamoule et norvégienne
- Monsieur Robert Deillon succède à Monsieur Jean-Pierre Jobin en qualité de directeur général

Mars / Avril

- Kuwait Airways réintroduit son vol sur Kuwait
- 2^{ème} édition d'«Aviation & Environment Summit 2006» à Genève

Mai

- 59^{ème} Assemblée mondiale de la santé (OMS), 208 accueils protocolaires à l'AIIG
- Lors de la 6^{ème} édition d'Ebase (European Business Aviation Convention & Exhibition), l'AIIG et Geneva Palexpo reçoivent le «Prix de l'aviation d'affaires européen»

Juin

- 95^{ème} Session de la Conférence Internationale du Travail (BIT), 214 accueils protocolaires à l'AIIG
- Présentation de 6 ambulances achetées en commun entre le SSA (service de sécurité de l'aéroport) et le SIS (services d'intervention et de secours)
- Envol Destination America dans la galerie CFF de l'Aéroport
- Lancement de la nouvelle formule du site internet de l'AIIG: www.gva.ch
- Finnair ouvre la ligne Genève-Helsinki en vol direct quotidien



11

Juillet / Août

- Réunion du Conseil général du commerce (OMC), 69 accueils protocolaires à l'AIG
- Table ronde de haut niveau sur le travail (ECOSOC), 37 accueils protocolaires à l'AIG
- Séjour du Sheik Khalifa Ben Zayed Al Nahayan, Président des Emirats Arabes Unis, 66 accueils protocolaires à l'AIG
- Pont aérien pour venir en aide au Liban (CICR)

Septembre

- Salon Afrique Tourisme, 19 accueils protocolaires à l'AIG
- 50 ans du Football Club de l'Aéroport
- 60 ans de SAS à Genève
- Introduction de mesures de sûreté concernant les liquides dans les bagages à main
- Lufthansa ouvre la ligne Genève-Stuttgart

Octobre

- 115^{ème} Assemblée de l'UIP, 84 accueils protocolaires à l'AIG
- 57^{ème} Réunion du Comité Exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), 25 accueils protocolaires à l'AIG
- Lancement de «Checky», système d'enregistrement de l'AIG par borne.
- Lufthansa et easyJet ouvrent chacun une ligne Genève-Hambourg
- SWISS et Lufthansa ouvrent des lignes Genève-Prague complétant ainsi l'offre de Flybaboo
- Clickair se lance en Suisse et ouvre une ligne sur Barcelone
- Norwegian réintroduit son vol sur Oslo

Novembre / Décembre

- Assemblée mondiale extraordinaire pour la nomination du Nouveau Directeur Général de l'OMDS, 80 accueils protocolaires à l'AIG
- Envol Destination Asie dans la galerie CFF de l'Aéroport
- Nouveau service proposé par l'AIG: sms flight info
- Inauguration du nouvel avion d'exercice de la division Sécurité de l'AIG

Highlights of 2006

January / February

- UNCTAD conference
- Federal Department of Foreign Affairs conference
- Robert Deillon becomes AIG's new Managing Director

March / April

- Kuwait Airways restarts Geneva-Kuwait
- 2nd Aviation & Environment Summit

May

- 59th World Health Organization assembly (208 personal receptions at AIG)
- 8th European Business Aviation Convention & Exhibition (AIG and Geneva Palexpo receive «European business aviation» prize)

June

- 95th session of the International Labour Office (214 receptions)
- Presentation of six ambulances jointly purchased by the SSA (airport safety) and SIS (rescue) services
- «Takeoff Destination America» in AIG's CFF (train station) shopping arcade
- Launch of new-look www.gva.ch
- Finnair launches daily Geneva-Helsinki

July / August

- World Trade Organization meeting (69)
- United Nations Economic & Social Council (ECOSOC) meeting (37)
- Visit of UAE President (66)
- Lebanon aid airlift (International Committee of the Red Cross)

September

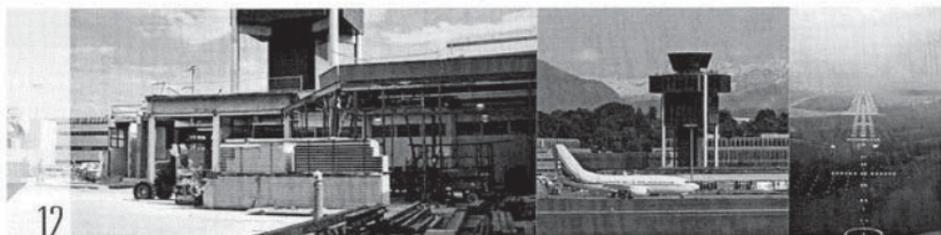
- Africa Tourism Show (19)
- 50 years of Aéroport FC
- 60 years of SAS at Geneva
- New security measures for liquids in hand baggage
- Lufthansa launches Geneva-Stuttgart

October

- 115th assembly of the Inter-Parliamentary Union (84)
- 57th meeting of UNHCR, the United Nations High Commission for Refugees (25)
- Launch of AIG's «Checky» check-in
- Lufthansa and easyJet launch Geneva-Hambourg
- SWISS and Lufthansa launch Geneva-Prague
- Clickair launches Geneva-Barcelona
- Norwegian restarts Geneva-Oslo

November / December

- WHO special assembly (80)
- «Takeoff Destination Asia» in the CFF arcade
- AIG starts SMS flight information service
- Inauguration of AIG's new safety exercise aircraft



12

Infrastructures: modernisation en cours

Bien que présenté début 2007, le Plan Directeur 2007-2015 a été finalisé durant cette année. Comme tous les ans, 2006 a été une année riche en travaux et réalisations en tous genres.

Projets et demandes d'autorisation

Le projet T1+, concernant l'extension de l'aérogare côté ville, a fait l'objet d'une étude et d'une demande d'autorisation pour la transformation de la galerie marchande et la création de nouveaux restaurants.

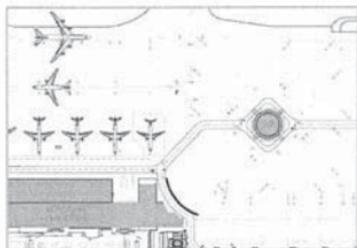
Un nouveau concept d'espaces fumeurs, mis au point durant l'année (pour une entrée en vigueur début 2007), a été soutenu par une campagne d'information.

Le tunnel de Ferney

Fruit d'une longue étude technique, le chantier le plus complexe de ces 20 dernières années s'est poursuivi comme prévu en 2006. Au second semestre, les dalles ont été remplacées sur toute la largeur de la piste au-dessus du tunnel. Si la fin des travaux est prévue courant 2007, la piste offre d'ores et déjà une portance optimale, notamment pour accueillir de très gros porteurs. Ces travaux font l'objet d'une étroite collaboration entre les services de l'AIG et ceux du Département des constructions et des technologies de l'information, responsable de la réfection de la partie inférieure (route).

Travaux et rénovations

La tour AMS (Apron Management Service), assurant le suivi du trafic sur le tarmac, a subi une transformation complète du pupitre de commandes et des équipements. D'importants travaux de réfection des toitures et de transformation des bureaux ont été réalisés dans l'ancienne aérogare ainsi qu'une extension de la halle de départ pour abriter les contrôles de bagages de soute. En outre, la réfection du balisage,





13

c'est-à-dire l'ensemble des dispositifs lumineux équipant la piste et les voies de circulation, a débuté par les travaux de génie civil. Cette opération, longue et délicate, s'étalera jusqu'en 2008. Dans le cadre de la réalisation du link 1 devant l'ancienne aérogare, dont le but est de faciliter la circulation des avions par la mise en place d'une liaison supplémentaire entre les voies de roulage intérieure et extérieure, le bâtiment a subi d'importants changements. La galerie technique a été modifiée et renforcée. Une partie de l'ancien revêtement routier a été remplacé par un dallage résistant au trafic aéronautique. De même, l'étude, les travaux de terrassement et le dallage en béton ont démarré sur les positions 70 afin d'adapter la plateforme et de préparer l'implantation d'un séparateur à hydrocarbures supplémentaire. Les satellites 30 et 40 ont quant à eux été remodelés grâce à un concept regroupant en un seul lieu les boutiques et le bar. Enfin, cinq nouvelles passerelles télescopiques ont été installées à ces mêmes satellites.

Refonte totale des entrées sur le site

Points névralgiques de l'Aéroport, les deux entrées principales pour véhicules ont été transformées, avec des guérites plus spacieuses, afin de renforcer les contrôles de sécurité sur les personnes et les véhicules (double sas). Cette refonte totale a été rendue possible grâce à la collaboration des divisions Technique, Sécurité et Passagers de l'AIG.

Infrastructure modernisation underway

Though presented at the start of 2007, AIG's Masterplan 2007-2015 was finalised during 2006.

The T1+ terminal extension project was subject to a study and application to alter the shopping arcade and create new restaurants.

Following a long technical study, the airport's most complex works of the past 20 years continued as planned. Foundation slabs were replaced across the full width of the runway above Ferney tunnel, giving the runway a load-bearing capacity for up to very large aircraft. This project is due for completion in 2007.

The Apron Management Service tower's control desk and equipment were transformed. Elsewhere, major roof repairs and office alterations were carried out in the former terminal and the departure hall was extended to house hold-baggage controls.

Began in 2006, the long and difficult renovation of airfield lighting continued and is due for completion in 2008.

Within the framework of link 1 construction in front of the former terminal, which aims to improve aircraft movement for West Wing positions 1 and 2, the building underwent significant changes. The technical gallery and adjoining pavement were also modified.

Earthworks and concrete paving were started on the 70 positions to adapt them for the installation of an additional hydrocarbon separator.

Satellites 30 and 40 were remodelled to combine shops and the bar in one place, and five new telescopic airbridges were installed.

The airport's two main entrances were transformed, with more spacious security posts and double gates, to strengthen security controls on people and vehicles. This overhaul was achieved by collaboration between AIG's technical, security and passenger divisions.



Commerces: progression et compétitivité



L'année dernière encore, le centre commercial de l'AIG s'est classé 2^{ème} du canton en terme de chiffre d'affaires. Ouverts 7 jours sur 7 jusqu'à 20h00 (jusqu'à 23h00 pour les restaurants), boutiques, commerces et services ont terminé l'année sur un bilan réjouissant. Dans l'ensemble, les résultats ont progressé de 14,5% (total général, tous commerces confondus) pour une augmentation de 5,9% du trafic passagers aériens.

Nouvelles boutiques

Dans «Les Galeries» de l'Aéroport, on recense sur 11'400 m² pas moins de 60 enseignes disposant en moyenne de concessions d'une durée de 5 ans. En 2006, de nombreuses boutiques ont été rénovées. C'est le cas, au niveau Départ, du Bon Génie, de Cabin Size (anciennement La Marjolaine), de Manor et de La Croissanterie de Canonica, et au niveau Arrivée, de Fleuriot Fleurs et de Martel. Une boutique, Targa, a fait son apparition à la Gare. En zone transit, les boutiques Cartier, Air Watch Center et Hermès ont dévoilé aux passagers leur tout nouveau concept. De même, un point de vente Swatch et Bijoux Ternier a été créé et, dans les satellites, boutiques et bars ont été intégrés afin de mieux utiliser l'espace mis à la disposition des passagers en attente d'embarquement.

Animations commerciales en 2006

Saint Valentin (7-14 février)
Pakmania (8-9 avril)
Bourse aux jouets de collection (1 ^{er} avril)
Aéro-Vélo (6-7 mai)
Envol Destination America (10-11 juin)
Fête de la Musique (18-19 juin)
Envol Destination Asie (4-5 novembre)
Transexpo (25-26 novembre)

Etude de consommation

Une étude portant sur le comportement des consommateurs dans les galeries marchandes de l'aéroport et de la gare CFF a été conduite en 2006. Cette démarche a été séparée en trois étapes. Dans un premier temps, un comptage des flux de personnes exposées aux commerces a été effectué, en parallèle d'une identification des principales catégories de consommateurs. Ces diverses catégories sont les suivantes: les passagers (des compagnies aériennes traditionnelles d'une part, et à bas coûts d'autre part), les accompagnateurs de passagers, le person-



15

nel des entreprises du site aéroportuaire et les personnes qualifiées de «visiteurs», soit qui viennent sans but de voyage ou de travail sur le site aéroportuaire. La deuxième étape visait à définir précisément le profil pour chacune des catégories de consommateurs. 1'500 personnes ont été interrogées en face-à-face afin d'avoir un échantillon représentatif (300 personnes par catégorie). Enfin, lors de la troisième phase, deux groupes de discussion ont été convoqués afin d'exprimer leur avis, leurs attentes, mais aussi leurs griefs envers l'aéroport en général et le centre commercial «Les Galeries» en particulier et comment ils envisageaient l'évolution de ces structures.



Commercial: improvement and competitiveness

In 2008 AIG's commercial centre was once again the airport's second largest by turnover. Open seven days a week until 20:00 (until 23:00 for the restaurants), the centre's commercial outlets ended the year with income up by 14.5%.

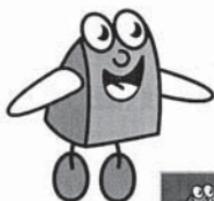
AIG's 'Les Galeries' featured 60 outlets over 11,400 sq m and with an average concession period of five years.

Many shops were renovated in 2006, including Bon Genie and Cabin Size (formerly La Marjolaine) in departures and Fleuriet Fleurs and Martel in arrivals. One shop, Targa, made its first appearance at the station and, in the transit area, the Carrier, Air Watch Center and Hermès shops unveiled their new concepts. In addition, a Swatch and Bijoux Ternier outlet was opened and, in the satellites, shops and bars were integrated to improve the use of space for passengers waiting to board.

AIG conducted a study of consumer behaviour at the airport's shopping arcades and CFF train station. This was divided into three stages. Firstly, flows of people exposed to commercial activity were measured and the main types of consumer identified: passengers, travelling on both traditional and low-cost airlines; people travelling with them; the staff of airport-based organisations; and airport 'visitors'. Secondly, the precise profile of each type of consumer was defined, with 1,500 people being interviewed face-to-face to create a representative sample (300 people per category). In the third stage, two discussion groups were brought together to express their opinions, their requirements and their grievances about the airport in general and 'Les Galeries' in particular, and how they foresaw these facilities evolving.



Passagers: confort et sûreté accrus



En 2006, l'AIG a poursuivi la mise en place des normes de sûreté, afin de respecter les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne d'une part, et d'appliquer les nouvelles mesures de prévention désormais en usage dans tous les aéroports d'autre part.

Sûreté renforcée

Depuis novembre 2006, au départ des aéroports des 25 pays de l'Union européenne plus la Suisse, la Norvège et l'Islande, les liquides doivent être placés dans un sac en plastique transparent refermable, d'une capacité d'un litre maximum. Afin d'informer les passagers correctement, l'AIG a installé dans le hall d'enregistrement des points d'assistance aux voyageurs, renforcés par des auxiliaires engagés pour la circonstance par la Division Passagers.

Enregistrement facilité

Pendant longtemps, des bornes «dédiées» n'étaient la plupart du temps accessibles qu'à certains clients. En 2003, l'AIG a mis en service pour ses partenaires le CUTE (Common Use Terminal Equipment), interface informatique permettant l'utilisation des guichets d'enregistrement par n'importe quel système des compagnies. Depuis mi-octobre 2006, l'AIG propose à ses passagers de s'enregistrer sur une borne CUSS (Common Use Self-Service), baptisée «Checky». Fruit de l'association entre l'AIG, l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) et la Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques (SITA), ce service propose aux voyageurs un enregistrement facilité sur l'une des 16 bornes automatiques communes à la plupart des compagnies aériennes. En effet, le passager peut désormais s'enregistrer lui-même avec son bagage. Résultat: une amélioration de la capacité totale de l'aérogare aux heures de pointe et un confort accru du passager par une réduction du temps d'attente. Avec Checky, l'AIG fait figure de pionnier.



17

Rénovation du parking souterrain P1

La modernisation du parking P1 a commencé avec la réfection complète des niveaux -6 et -5, sans inconvénient particulier pour la circulation. Les travaux se déroulent au rythme de deux niveaux par année, la fin du chantier est prévue pour 2008. Dans le but d'améliorer le confort des passagers et de leurs accompagnants, l'AIG a démarré au début de l'été la réfection de la signalisation, du marquage au sol, de la lustrerie, de la sécurité et du cheminement des évacuations. Au total, ce sont 3'000 places sur 6 niveaux, dont 2'500 disponibles pour le grand public, un étage étant réservé aux voitures de location et à certains abonnés, qui seront rénovés sur 3 ans.

Nouveau service aux usagers

L'AIG a lancé en 2006 un nouveau service d'information par sms. Pratique tant pour les voyageurs que pour les accompagnants, il permet de connaître, en temps réel, l'état d'un vol, son heure prévue ou un retard éventuel.



Increased passenger convenience and security

In 2006 AIG continued to implement security standards in accordance with bilateral agreements between Switzerland and the EU, and with new preventive measures used at all airports.

Since November 2006, any passenger departing from the airports of 25 EU countries and Switzerland, Norway and Iceland, must place liquids in a plastic resealable bag of up to 1 litre. To advise passengers correctly about the strengthened security, AIG installed help points in the check-in hall and employed assistants.

AIG's CUSS (Common Use Self-Service) system, named «Checky», enables passengers to check-in their bags at 16 automatic terminals that are shared by most airlines. In service from mid-October, the system increases total rush-hour capacity and passenger convenience while reducing waiting times.

Modernisation of the underground P1 car park began with the complete renovation of levels -6 and -5, and without particular disruption to traffic. The works are taking place at the rate of two levels per year, with completion expected in 2008.

To increase the convenience of passengers and people accompanying them, AIG began the renovation of signposting, ground markings, lighting, security and evacuation routes. In all, 3,000 parking places on six levels - of which 2,500 are available for the general public and one floor is reserved for car rental companies and certain season ticket holders - will be renovated over three years.

In 2006 AIG also launched a new SMS (text message) information service. Useful for both travellers and people with them, it provides real-time flight status and time information.



18

Opérations: innovations et performances

Entre rénovations, événements et Certification COFA, 2006 a été une année riche pour la Division Opérations, désireuse d'offrir aux partenaires de l'Aéroport International de Genève des services toujours plus performants et une sécurité optimale.

PPR+ (Prior Permission Required)

L'AIG s'est doté d'un nouvel outil de planification permettant la bonne cohabitation entre le trafic lignes/charters et le trafic de l'aviation générale, en particulier l'aviation d'affaires dont les mouvements sont soumis, les jours de pointe, à une demande préalable. Accessible par internet, ce nouveau système offre à certains opérateurs et compagnies tels que TAG Aviation, Jet Aviation ou Transairco, la possibilité de faire leurs demandes en direct 24h/24.

Rénovations

Service dépendant de la division Opérations de l'AIG, l'AMS (Apron Management Service) gère la circulation des avions sur le tarmac. Elle donne les autorisations de repoussage ainsi que les instructions de roulage pour les avions au départ et prend en charge les avions à l'arrivée dès que ceux-ci ont quitté la piste jusqu'à leur place de stationnement. Plus de 20 ans après la construction de cette tour, les câblages ont été remplacés et les systèmes rendus redondants afin d'accroître la sécurité. Situé sur l'aire nord de l'Aéroport, le Centre d'Aviation Générale a également été rénové durant l'automne afin d'accueillir équipages et pilotes dans de meilleures conditions.

212121

Line	Day	Time	Plane
1	01	02	03
2	04	05	06
3	07	08	09
4	10	11	12
5	13	14	15
6	16	17	18
7	19	20	21
8	22	23	24
9	25	26	27
10	28	29	30
11	31	01	02
12	03	04	05
13	06	07	08
14	09	10	11
15	12	13	14
16	15	16	17
17	18	19	20
18	21	22	23
19	24	25	26
20	27	28	29
21	30	31	01
22	02	03	04
23	05	06	07
24	08	09	10
25	11	12	13
26	14	15	16
27	17	18	19
28	20	21	22
29	23	24	25
30	26	27	28
31	29	30	31
32	01	02	03
33	04	05	06
34	07	08	09
35	10	11	12
36	13	14	15
37	16	17	18
38	19	20	21
39	22	23	24
40	25	26	27
41	28	29	30
42	31	01	02
43	03	04	05
44	06	07	08
45	09	10	11
46	12	13	14
47	15	16	17
48	18	19	20
49	21	22	23
50	24	25	26
51	27	28	29
52	30	31	01
53	02	03	04
54	05	06	07
55	08	09	10
56	11	12	13
57	14	15	16
58	17	18	19
59	20	21	22
60	23	24	25
61	26	27	28
62	29	30	31
63	01	02	03
64	04	05	06
65	07	08	09
66	10	11	12
67	13	14	15
68	16	17	18
69	19	20	21
70	22	23	24
71	25	26	27
72	28	29	30
73	31	01	02
74	03	04	05
75	06	07	08
76	09	10	11
77	12	13	14
78	15	16	17
79	18	19	20
80	21	22	23
81	24	25	26
82	27	28	29
83	30	31	01
84	02	03	04
85	05	06	07
86	08	09	10
87	11	12	13
88	14	15	16
89	17	18	19
90	20	21	22
91	23	24	25
92	26	27	28
93	29	30	31
94	01	02	03
95	04	05	06
96	07	08	09
97	10	11	12
98	13	14	15
99	16	17	18
100	19	20	21
101	22	23	24
102	25	26	27
103	28	29	30
104	31	01	02
105	03	04	05
106	06	07	08
107	09	10	11
108	12	13	14
109	15	16	17
110	18	19	20
111	21	22	23
112	24	25	26
113	27	28	29
114	30	31	01
115	02	03	04
116	05	06	07
117	08	09	10
118	11	12	13
119	14	15	16
120	17	18	19
121	20	21	22
122	23	24	25
123	26	27	28
124	29	30	31
125	01	02	03
126	04	05	06
127	07	08	09
128	10	11	12
129	13	14	15
130	16	17	18
131	19	20	21
132	22	23	24
133	25	26	27
134	28	29	30
135	31	01	02
136	03	04	05
137	06	07	08
138	09	10	11
139	12	13	14
140	15	16	17
141	18	19	20
142	21	22	23
143	24	25	26
144	27	28	29
145	30	31	01
146	02	03	04
147	05	06	07
148	08	09	10
149	11	12	13
150	14	15	16
151	17	18	19
152	20	21	22
153	23	24	25
154	26	27	28
155	29	30	31
156	01	02	03
157	04	05	06
158	07	08	09
159	10	11	12
160	13	14	15
161	16	17	18
162	19	20	21
163	22	23	24
164	25	26	27
165	28	29	30
166	31	01	02
167	03	04	05
168	06	07	08
169	09	10	11
170	12	13	14
171	15	16	17
172	18	19	20
173	21	22	23
174	24	25	26
175	27	28	29
176	30	31	01
177	02	03	04
178	05	06	07
179	08	09	10
180	11	12	13
181	14	15	16
182	17	18	19
183	20	21	22
184	23	24	25
185	26	27	28
186	29	30	31
187	01	02	03
188	04	05	06
189	07	08	09
190	10	11	12
191	13	14	15
192	16	17	18
193	19	20	21
194	22	23	24
195	25	26	27
196	28	29	30
197	31	01	02
198	03	04	05
199	06	07	08
200	09	10	11
201	12	13	14
202	15	16	17
203	18	19	20
204	21	22	23
205	24	25	26
206	27	28	29
207	30	31	01
208	02	03	04
209	05	06	07
210	08	09	10
211	11	12	13
212	14	15	16
213	17	18	19
214	20	21	22
215	23	24	25
216	26	27	28
217	29	30	31
218	01	02	03
219	04	05	06
220	07	08	09
221	10	11	12
222	13	14	15
223	16	17	18
224	19	20	21
225	22	23	24
226	25	26	27
227	28	29	30
228	31	01	02
229	03	04	05
230	06	07	08
231	09	10	11
232	12	13	14
233	15	16	17
234	18	19	20
235	21	22	23
236	24	25	26
237	27	28	29
238	30	31	01
239	02	03	04
240	05	06	07
241	08	09	10
242	11	12	13
243	14	15	16
244	17	18	19
245	20	21	22
246	23	24	25
247	26	27	28
248	29	30	31
249	01	02	03
250	04	05	06
251	07	08	09
252	10	11	12
253	13	14	15
254	16	17	18
255	19	20	21
256	22	23	24
257	25	26	27
258	28	29	30
259	31	01	02
260	03	04	05
261	06	07	08
262	09	10	11
263	12	13	14
264	15	16	17
265	18	19	20
266	21	22	23
267	24	25	26
268	27	28	29
269	30	31	01
270	02	03	04
271	05	06	07
272	08	09	10
273	11	12	13
274	14	15	16
275	17	18	19
276	20	21	22
277	23	24	25
278	26	27	28
279	29	30	31
280	01	02	03
281	04	05	06
282	07	08	09
283	10	11	12
284	13	14	15
285	16	17	18
286	19	20	21
287	22	23	24
288	25	26	27
289	28	29	30
290	31	01	02
291	03		



19

Certification COFA

En collaboration avec dix instances tierces, les principales Divisions de l'AIG ont collaboré à préparer les audits de l'OFAC agendés en juin et à la fin de l'année. Leur efficacité a été telle que l'OFAC a délivré à l'AIG, plus tôt que prévu (novembre), le certificat attestant que l'organisation et la documentation des processus destinés à garantir la sécurité de l'infrastructure aéroportuaire côté piste répondent aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'AIG est, après Zurich en juin 2006, le deuxième aéroport de Suisse à avoir reçu cette certification.

EBACE (European Business Aviation Convention & Exhibition)

La 6^{ème} édition de cet événement spécial et récurrent a rencontré un grand succès, confortant le rôle de plaque tournante qu'a pris désormais l'AIG dans l'aviation d'affaires en Europe. Tous les records ont en effet été battus: près de 300 exposants et une augmentation de 27% de la fréquentation (par rapport à 2005) à quelque 10'000 visiteurs.

Une migration exceptionnelle

En août, 110 cigognes blanches en vol migratoire se sont posées à une vingtaine de mètres de la piste. L'Unité de prévention du péril aviaire et gestion de la faune est intervenue au moment opportun pour les oiseaux et pour le trafic.

Operations: innovation and performance

AIG's Operations Division aims to offer airport partners ever more efficient services and optimal security.

AIG acquired a new Prior Permission Required planning tool that facilitates the co-existence of scheduled/charter and general aviation traffic, particularly short-notice business aviation. Accessible by internet, this new system enables operators and airlines such as TAG Aviation, Jet Aviation and Transairco to make live requests at any time.

The Operations Division's Apron Management Service (AMS) provides push-back authorisations and movement instructions for departing aircraft and looks after arriving aircraft between the runway and parking positions. In 2006, the 1980s-built AMS tower's cabling was replaced.

The General Aviation Centre was renovated to accommodate crews and pilots in the best conditions.

Collaborating with 10 third-party organisations, AIG's principal divisions worked together to prepare Federal Office of Civil Aviation (FOCA) audits in June and at the end of the year. Their efficiency was such that FOCA issued AIG's Certificate of Airworthiness (COFA) earlier than expected. This attests that the organisation and documentation of processes intended to guarantee the safety of airside infrastructure meets International Civil Aviation Organization requirements. AIG is the second Swiss airport to gain this certification.

The 6th European Business Aviation Convention & Exhibition was held at AIG, the latest of these highly successful events, and consolidated AIG's European hub status in this sector. Records were broken, with almost 300 exhibitors and some 10,000 visitors, up 27% on 2005.

In August, 110 migrating white storks settled 20 metres from the runway. AIG's anti-birdstrike unit intervened at a timely moment for both the birds and aircraft.

gva.ch, votre aéroport en ligne !



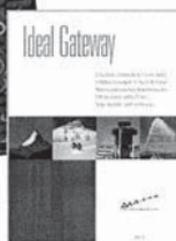
- Formulaire des services et itinéraires des vols en direct
- Disponibilité des partages
- Offres d'annonces
- Informations de premier et deuxième
- Informations check-in et bagages
- Services et aménagements de facilitation
- Liste des communes des Genevois de l'aéroport

Association Intercommunale des Genevois de l'Aéroport



20

Marketing: accent sur l'image



En plus de ses très bons résultats, l'AIG a intensifié ses efforts pour renforcer son image et accroître sa visibilité, à travers différents outils de communication, tant auprès du grand public que des professionnels. L'Aéroport a également mené des études pour améliorer la connaissance de son marché et soutenir ses démarches de prospection.

Nouvelle formule pour le site internet

Au terme d'un an et demi de développement, qui a nécessité la création d'un poste et la mise en place d'un outil professionnel d'édition, le nouveau site internet de l'AIG - www.gva.ch - a été mis en ligne. Interactif et évolutif, il répond aux attentes des internautes et s'inscrit dans la stratégie de communication de l'Aéroport comme medium à part entière. La grande nouveauté est la structure de la page d'accueil offrant trois accès distincts: Voyageurs (information tout public), Shopping & Services (information relative aux commerces et services de l'AIG) et Institutionnels (information pour les professionnels).

Nouvelle politique de sponsoring

A une époque où l'image de l'entreprise revêt une importance cruciale, l'AIG a décidé de professionnaliser sa politique de sponsoring, instrument de communication complémentaire non négligeable. Un comité interne a été constitué et des critères d'attribution ont été définis en fonction des zones géographiques et des domaines d'activité. Ces derniers sont au nombre de quatre: le sport, la culture, le social humanitaire et environnemental ainsi que l'économie touristique et aéronautique. L'esprit proactif de cette démarche a permis de profiler l'Aéroport sur des événements porteurs qui ont été communiqués, à l'interne comme à l'extérieur.

Nouveau concept Envol Destination

En remplacement du salon Ervol, deux nouvelles manifestations thématiques (par continent) ont été mises sur pied. Elles regroupent deux concepts en simultané: un village voyage avec exposants - tour-opérateurs, compagnies et offices de tourisme - et une animation commerciale avec artisanat, gastronomie et spectacles. Grand public et professionnels ont répondu présents et cette nouvelle formule a remporté un franc succès.

Quelques exemples de sponsoring en 2006

Fêtes de Genève
Forum de Meyrin
Salon du livre et de la presse
Aviation & Environnement Summit
Festillac
Aide sportive suisse (Soirée de gala)
Cité des Métiers
Meyrin Grand-Saconnex Basket
Genève-Servette HC
Ski Romand
FC Satigny / FC Vernier
Pédale des Eaux-Vives
Aigles de Meyrin



21

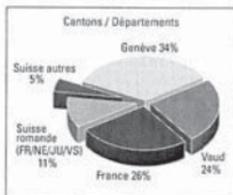
Etudes et enquêtes

Une étude a été menée afin d'évaluer le potentiel des skieurs utilisant l'Aéroport de Genève comme porte d'entrée des stations de ski. Le chiffre obtenu est de plus de 550'000 visiteurs, ce qui représente plus d'un million d'allers et retours, avec 80% en provenance du Royaume-Uni, et 20% de Scandinavie, de Russie, d'Israël et d'Irlande. En outre, une enquête a été effectuée auprès des passagers au départ de Genève afin de déterminer leur lieu de domicile: 34% résident à Genève, 26% en France voisine, 24% dans le canton de Vaud, 11% dans les autres cantons romands (Fribourg, Neuchâtel, Jura, Valais) et 5% dans le reste de la Suisse.

Prospection

Les campagnes de publicité diffusée dans la presse, les transports publics ou les agences de voyages en Suisse alémanique et France voisine se sont intensifiées et ont contribué à augmenter le nombre de passagers habitant ces zones limitrophes. En effet 5% des passagers utilisant l'Aéroport proviennent de Suisse alémanique et 26% de France voisine.

Provenance des passagers



Marketing and communication: emphasis on image

AIG intensified efforts to strengthen its image and raise its profile, using various communication tools to reach both the general public and professionals. It also conducted studies to improve its knowledge of the market and support its marketing.

AIG launched its new website, www.gva.ch. Interactive, user-focused and consistent with its communication strategy, it offers access from its welcome page to: Passengers; Shopping & Services; and Institutional.

In an era when an organisation's image is crucial, AIG decided to improve and define its sponsoring in terms of geographical areas and activities (sport, culture, social-humanitarian, environment, tourism and aviation). This enables AIG to be profiled at successful events.

Replacing Envol, two new thematic, continent-based shows were launched. They brought together two concepts simultaneously: a travel village with exhibitors (tour operators, airlines and tourism offices); and a commercial show with craftspeople, gastronomy and entertainment. This was a great success with the public and professionals alike.

AIG carried out a survey to evaluate the potential for skiers using AIG as a gateway for ski resorts. The figure obtained is over 550,000 visitors, with 80% coming from the UK, and 20% from Scandinavia, Russia, Israel and Ireland. AIG also undertook a survey of departing passengers to determine their place of residence. Of these, 34% lived in Geneva, 26% in neighbouring France, 24% in Vaud canton, 11% in other French-speaking cantons and 5% in German-speaking Switzerland.

Advertising campaigns in the press, public transport and travel agents in German-speaking Switzerland and neighbouring France were intensified and contributed to growing numbers of passengers from these areas.



22

Sécurité: l'efficacité avant tout

Pour être en phase avec des normes internationales de plus en plus nombreuses et contraignantes, l'Aéroport International de Genève a poursuivi en 2006 sa politique de formation continue de tous les intervenants impliqués dans la sûreté mais également de mise à jour régulière des installations afin de leur offrir des outils de travail performants.

Exercice Buffalo

Les directives de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) obligent l'Aéroport à tester, tous les deux ans, les moyens et procédures permettant de faire face aux situations d'urgence. En novembre s'est donc déroulé l'impressionnant exercice Buffalo (la collision simulée d'un camion d'avitaillement en kérosène avec un Airbus d'easyJet). Les objectifs étaient multiples: tester l'intervention de la section feu du Service de Sécurité de l'Aéroport (SSA), évaluer la coordination entre le SSA, les intervenants sanitaires et la Police, et vérifier l'impact d'une telle situation sur l'activité aéroportuaire. Le bilan s'est révélé plus que positif et a mis en valeur l'efficacité de toutes les parties concernées: 100% des blessés ont été traités et tous les cas urgents évacués.

Faits et chiffres 2006

90 interventions avions
3000 conduites sanitaires
139 alarmes SCA
5458 rapports infirmiers
6900 enfants accueillies à la nurserie
20094 convoyages effectués



Exercice «Buffalo»

23

Acquisitions et nouveautés

Depuis décembre 2006, les sapeurs d'aviation disposent d'un nouvel avion d'entraînement représentatif de la majorité des appareils fréquentant l'aéroport: un Boeing B737-200, qui remplace le DC-7C, en service depuis 1975. En outre, le Service de Sécurité de l'Aéroport (SSA) s'est joint au Service d'Intervention et de Secours (SIS) de la Ville de Genève pour l'achat de six ambulances répondant aux normes les plus strictes et permettant la prise en charge des patients dans les meilleures conditions. Enfin, une échelle de coupée Mercure a été achetée. Téléscopique et munie d'une plate-forme, elle permet de procéder, sur la majorité des appareils, à l'évacuation rapide des passagers, sans avoir recours au toboggan, mais également aux évacuations sanitaires.



Découpe de l'ancien avion d'entraînement des sapeurs



Safety first

To comply with increasingly numerous and restrictive international standards, AIG continued its policy of constant training and providing safety staff with modern, efficient equipment.

Federal Office of Civil Aviation (DFAC) directives require AIG to test its emergency measures and procedures every two years. The impressive Exercise Buffalo therefore took place in November - a simulated collision between a kerosene tanker and an easyJet Airbus. The aims were to: test the response of the Airport Safety Service's (SSA) fire section; to assess coordination between the SSA, medical responders and the police; and to verify the impact of such a situation on airport activity. The extremely positive result highlighted the efficiency of all parties concerned: 100% of the injured were treated and all urgent cases evacuated.

Since December, airport firefighters have been able to use a new training aircraft representative of most aircraft types at the airport: a Boeing 737-200, which replaces the DC-7C used since 1975.

The SSA also teamed up with the City of Geneva's Response and Rescue Service (SIS) to buy six ambulances. These meet the strictest standards and provide the best possible patient care.

Finally, AIG has bought a telescopic accommodation ladder. Fitted with a platform, it enables passengers to be rapidly evacuated from most aircraft without using an escape chute. It can also be used for medical evacuations.



Environnement: des mesures intégrées



En 2006, l'AIG a œuvré pour une meilleure intégration de la dimension environnementale au sein de ses projets. Des mesures sont mises en place pour limiter les nuisances du trafic aérien, des activités aéroportuaires et du trafic routier induit par l'Aéroport.

Programme d'insonorisation des habitations riveraines

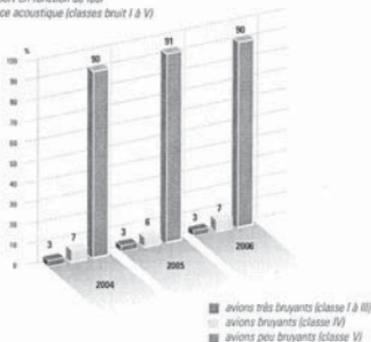
Ce programme s'est poursuivi dans les communes de part et d'autre de l'axe de la piste. Dans les zones les plus exposées au bruit du trafic aérien, 300 logements ont été insonorisés à ce jour et l'isolation acoustique de 500 autres est en cours. Au-delà, l'AIG intervient volontairement dans un périmètre élargi sur les bâtiments construits avant 1980. Les travaux en cours concernent plus de 1'000 logements.

Protection de l'air et économie énergétique

Une politique d'achat des véhicules pour l'AIG a été formalisée afin de favoriser, dans la mesure du possible, l'acquisition raisonnée de véhicules moins polluants (électriques, hybrides ou au gaz naturel). Dans cette même perspective visant à réduire l'empreinte écologique des activités aéroportuaires, l'AIG a signé, aux côtés de sept partenaires genevois, une convention d'objectifs avec la Confédération helvétique, sous l'égide de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Cette démarche permet de définir en commun un ensemble de mesures propres à réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂. L'efficacité des actions environnementales mises en œuvre dans ce domaine est mesurée par un inventaire des émissions gazeuses de l'Aéroport.

Surtaxe bruit de 2004 à 2006

Part des avions ayant fait mouvement sur l'Aéroport en fonction de leur performance acoustique (classes bruit I à V)



Surtaxes bruit et émissions gazeuses

Depuis 1980, une surtaxe bruit est perçue auprès des compagnies aériennes pour les inciter à opérer à Genève avec leurs avions les moins bruyants. Les appareils sont répertoriés en cinq classes en fonction de leur performance acoustique. Dans le même esprit, une surtaxe sur les émissions gazeuses est perçue



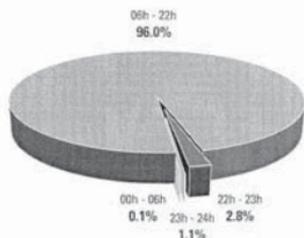
25

depuis 1998. Les recettes de ces surtaxes environnementales alimentent un fonds (fonds environnement) affecté au financement des mesures mises en œuvre dans le cadre du système de management environnemental de l'AIG. Depuis plusieurs années, la proportion des avions les moins bruyants (classe V) et les moins polluants reste très élevée.

Mouvements nocturnes

En 2006, 7 053 mouvements ont été opérés entre 22h et 6h, soit 4% du nombre total sur l'Aéroport. Ce chiffre représente une augmentation de +3,5% par rapport à 2005 (+237 mouvements). Le secteur de Genthod-Belleveue (approche par piste 23) a été survolé 4 200 fois contre 2 853 pour le secteur Vernier-Meyrin. Les mouvements nocturnes se composent de 83% d'atterrissages et 17% de décollages. La grande majorité (71%) a été opérée dans la première heure de la nuit (22h-23h). Les mouvements effectués pendant le couvre-feu nocturne (au-delà de la période de tolérance jusqu'à 00h30), au bénéfice d'un régime de dérogation, restent dans une proportion faible (57 mouvements) correspondant à moins de 1% des mouvements nocturnes.

Part des mouvements nocturnes en 2006



Environmental measures integrated

AIG further integrated the environment into its projects and implemented measures to limit nuisance from air traffic, airport activities and airport-related road traffic.

AIG's programme of residential soundproofing continued in districts either side of the runway. In areas most exposed to aircraft noise, 300 homes have been soundproofed to date and the soundproofing of 500 more is underway. AIG is also intervening voluntarily in over 1,000 pre-1980 built homes within a larger perimeter.

AIG's vehicle purchasing policy was formalised to favour the acquisition of less polluting electric, hybrid and natural gas vehicles. In addition, AIG and seven Geneva-based partners signed an agreement with the Swiss Confederation, under the aegis of the Energy Agency for the Economy, to jointly define measures that reduce the consumption of fossil energies and emissions of CO₂. Efficiency is quantified by an inventory of airport gaseous emissions.

Since 1980 AIG has levied a noise surcharge to encourage airlines to operate their quietest aircraft at the airport. Similarly, AIG has levied a surcharge on gaseous emissions since 1998. Revenues from these taxes are used to fund environmental measures. The proportion of the quietest and cleanest aircraft remains high.

There were 7,053 aircraft movements between 10pm and 6am - 4% of the total number at AIG. This was 237 movements (3.5%) up on 2005. Aircraft flew over the Genthod-Belleveue sector 4,200 times, 2,853 over Vernier-Meyrin. Night-time movements comprised 83% landings, and 71% of the total occurred between 10pm and 11pm. There were only 57 specially authorised movements during the curfew period after 00:30 - less than 1% of the night-time total.



Ressources Humaines: plus de responsabilisation

2006 a été marquée par l'approbation, par les représentants du personnel et de la direction, ainsi que du Conseil d'Administration, du nouveau règlement sur le temps de travail. Elle a également été déterminante dans la mise en place du suivi administratif des collaborateurs dans le cadre de la médecine du travail et enfin dans la poursuite des formations pour cadres.

Nouveau règlement et gestion du temps de travail

La révision du statut du personnel prévoyant l'annualisation du temps de travail (entrée en vigueur en mars 2006) a permis la validation du RTT (règlement du temps de travail, entré en vigueur en janvier 2007). Responsabiliser le personnel et lui offrir une plus grande liberté, grâce à une répartition des heures en fonction des besoins opérationnels... La gestion des horaires permet ainsi de mieux répondre aux différents besoins opérationnels d'un aéroport (fluctuation du trafic). Dans ce même contexte, un nouveau logiciel de saisie des temps a été introduit dans tous les services et contrôlé par les responsables de divisions.

Santé et médecine du travail

Des mesures ont été prises tout au long de l'année pour assurer le suivi médical des sapeurs d'aviation. Un coach a été engagé à cet effet pour veiller à leur entraînement et maintenir leur condition physique. D'autre part, les résultats du questionnaire concernant la fumée sur le lieu de travail ont abouti à la création d'un programme d'aide financière et psychologique à celles et ceux qui souhaitent arrêter de fumer, ainsi qu'à une interdiction générale, dès janvier 2007, à l'exception de la zone de transit jusqu'à la fin des travaux T1+.

Quelques chiffres 2006

Nombre de collaborateurs:

628 personnes (462 en 1994) 26,4% d'augmentation en 11 ans

611 postes fixes

150 métiers différents

Secteur secondaire:

électriciens, horticulteurs, mécaniciens, peintres, architectes, etc.

Secteur tertiaire:

marketing, finances, comptabilité, service juridique, ressources humaines, informatique, etc.

Métiers propres à un aéroport:

agents de sûreté, agents de piste / de positionnement d'avions, contrôleurs des aires de trafic, accueil, sapeurs d'aviation, etc.



27

Bornes informatiques

Pour permettre au personnel ne disposant pas de postes fixes avec utilisation d'un PC - nettoyeurs, sapeurs d'aviation et agents de sûreté passagers, c'est-à-dire la moitié des effectifs de l'AIG -, de prendre connaissance des informations et règlements, des bornes informatiques avec accès et fonctions simples ont été installées à la fin de l'année. Cette mesure, ne nécessitant pas d'impression sur papier, s'inscrit parfaitement dans la politique de respect de l'environnement chère à l'Aéroport. Des cours de formation sont mis en place dans le 2ème trimestre 2007.

Recrutement dynamique

Servi par une conjoncture économique favorable, l'AIG s'est classé parmi les premiers employeurs du canton de Genève. 2006 a été une année réjouissante pour l'embauche, notamment du côté des agents de sûreté passagers, afin de s'adapter aux nouvelles normes en la matière.



Human resources: greater sense of responsibilities

In 2006 AIG's staff representatives, management and board of directors approved a new working time regulation.

Revision of the staff statute providing for the annualisation of working time (which came into force in March 2006) enabled the new working time regulation (effective from January 2007) to be validated. This makes staff aware of their responsibilities and gives them more freedom, thanks to a division of hours according to operational requirements. Time management also facilitates a better response to operational needs such as fluctuating traffic. In the same context, new software for the keyboarding of time was introduced in all departments and controlled by divisional heads.

Measures were taken to ensure the medical monitoring of airport firefighters. A coach was recruited to manage their training and maintain their physical condition.

The results of a questionnaire on smoking in the workplace led to the creation of a financial assistance and psychological programme for those who wish to stop smoking. It has also led to a general ban on smoking from January 2007, apart from in the transit area until T1+ works are completed.

To give mobile staff such as cleaners, firefighters and passenger security agents - representing half of AIG's workforce - access to a PC, to see news and regulations, new information terminals were installed. This avoids the need for printed paper, in keeping with AIG environmental policy.

Helped by a favourable economic climate, AIG ranked among the canton of Geneva's leading employers. It was an excellent year for recruitment, particularly for passenger security staff required to meet new security standards.

Statistiques du trafic

28

Résultats du trafic global / Global traffic

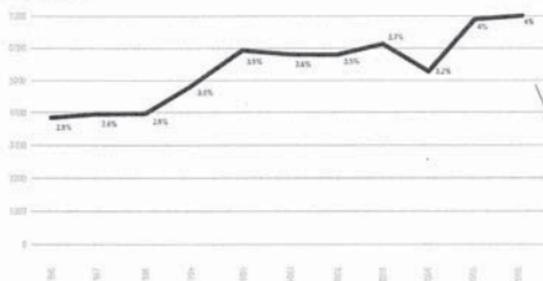
	2006 %/total	2006	2005	variation %	
Passagers					Passengers
Trafic de ligne	93.1	9'278'362	8'691'318	6.8	<i>Scheduled traffic</i>
Trafic hors des lignes (charter)	5.8	578'184	628'905	-8.1	<i>Non scheduled traffic</i>
Total trafic de ligne et charter	98.9	9'856'546	9'320'223	5.8	Total local traffic
Vois taxi, vols de plaisance et autres	0.7	66'365	54'041	22.8	<i>Taxi flights, leisure flights and other flights</i>
Total trafic commercial	99.6	9'922'911	9'374'264	5.9	Total commercial traffic
Trafic non commercial	0.4	40'076	36'669	9.3	<i>Non commercial traffic</i>
Total trafic général	100.0	9'962'987	9'410'333	5.9	Total general traffic
Mouvements					Movements
Trafic de ligne	62.9	111'218	109'355	1.1	<i>Scheduled traffic</i>
Trafic hors des lignes (charter)	3.4	6'016	6'328	-4.9	<i>Non scheduled traffic</i>
Total trafic de ligne et charter	66.3	117'234	116'283	0.8	Total scheduled and charter traffic
Vois taxi, vols de plaisance et autres	15.4	27'125	23'400	15.9	<i>Taxi flights, leisure flights and other flights</i>
Total trafic commercial	81.7	144'359	139'683	3.3	Total commercial traffic
Trafic non commercial	18.3	32'350	31'253	3.5	<i>Non commercial traffic</i>
Total trafic général	100.0	176'709	170'936	3.4	Total general traffic
Marchandises (tonnes)					Goods (tons)
Trafic de ligne	44.4	25'136	26'509	-5.2	<i>Scheduled traffic</i>
Trafic hors des lignes (charter)	11.9	6'722	6'927	-3.0	<i>Non scheduled traffic</i>
Fret aérien avionné	56.2	31'858	33'436	-4.7	Crated air freight
Fret aérien camionné	30.7	17'375	18'107	-4.0	<i>Trucked air freight</i>
Total fret aérien	86.9	49'234	51'543	-4.5	Total air freight
Poste locale	13.1	7'410	7'771	-4.6	<i>Local mail</i>
Total fret aérien et poste	100.0	56'644	59'314	-4.5	Total air freight and mail

Statistiques du trafic

Trafic de nuit 2006 / Night traffic 2006

29

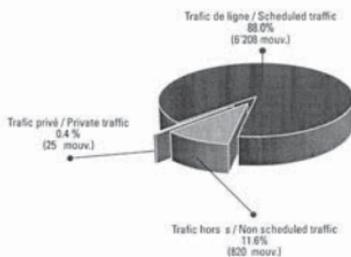
22h00-6h00



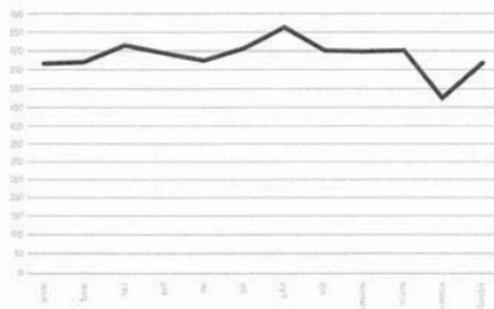
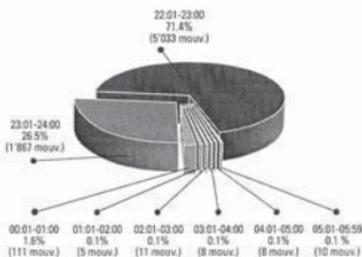
Evolution des mouvements nocturnes
Evolution of night movements

Mouvements nocturnes en % du total
night movements as % of the total

Mouvements de nuit selon le type de trafic
Night movements split by traffic type



Distribution horaire des mouvements nocturnes
Distribution of night movements split by hour



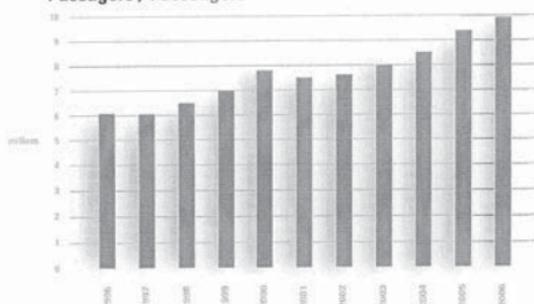
2006
Variation saisonnière des mouvements nocturnes
Seasonal variation of night movements

Statistiques du trafic

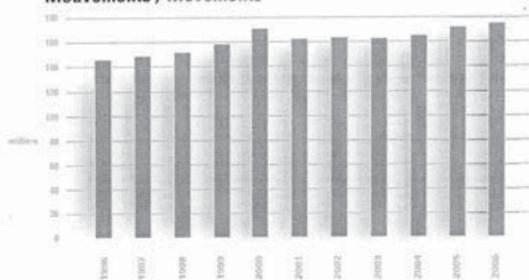
30

Evolution du trafic (1996-2006) / Traffic evolution (1996-2006)

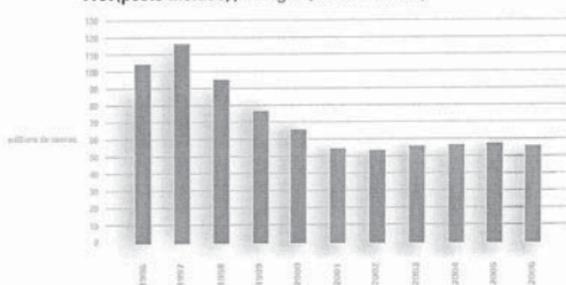
Passagers / Passengers



Mouvements / Movements



Fret (poste incluse) / Freight (mail included)

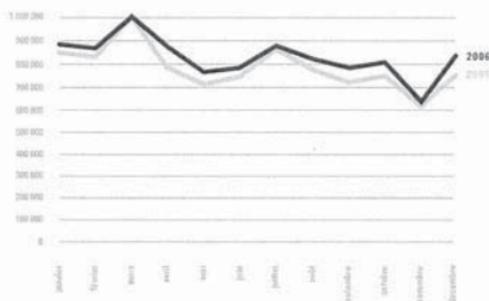


Statistiques du trafic

Variation saisonnière du trafic / Seasonal traffic variation

31

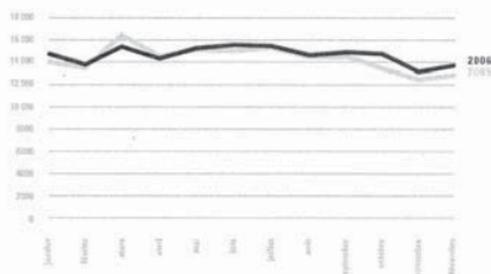
Passagers / Passengers



Pointes de trafic passagers
Passengers traffic peaks

Pointe mensuelle:
Mars / March: 1 000 474

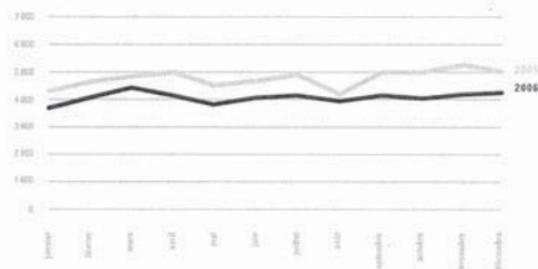
Mouvements / Movements



Pointes de trafic des mouvements
Movements traffic peaks

Pointe mensuelle:
Juin / June: 15 782

Fret (poste incluse) / Freight (mail included)



Statistiques du trafic

32

2006: passagers de lignes (transit exclus)

Pays	Villes	PASSAGERS	%/TOTAL	var 06/05
Algérie		25 755	0.3%	1.0%
	Alger	23 019		-0.9%
	Constantine	1 333		2.5%
	Oran	1 403		-5.1%
Egypte		38 762	0.4%	18.0%
	Cairo	26 930		24.8%
	Housgada	350		
	Sharm El Sheikh	11 482		2.0%
Libye		15 107	0.2%	37.7%
	Tripoli	102 401		12.5%
Maroc		79 140	1.1%	11.9%
	Casablanca	79 140		11.9%
	Marrakech	23 761		55.6%
Maurice		15 037	0.2%	2.0%
Tunisie		69 628	0.7%	12.5%
	Djerba	14 587		10.1%
	Monastir	9 874		15.9%
	Tunis	47 167		14.8%
AFRIQUE		203 620	2.9%	12.3%
Etats-Unis		204 781	2.2%	-1.7%
	New York	106 830		-3.0%
	Newark	97 951		2.1%
AMERIQUE NORD		204 781	2.2%	-1.7%
Arabie-Saoudite		14 917	0.2%	27.4%
	Djeddah	5 512		
	Riyadh	9 405		-19.7%
Émirats Arabes Unis		35 952	0.4%	31.0%
	Abu Dhabi	11 031		-6.5%
Iran		11 031	0.1%	-6.5%
	Téhéran	41 974		3.7%
Israël		13 249	0.1%	16.3%
	Tel-Aviv	10 273		-0.8%
Jordanie		23 916	0.3%	-18.7%
	Amman	15 172		5.2%
Liban		15 172	0.2%	5.2%
	Beirut			
MOYEN-ORIENT		151 172	1.7%	5.2%
Allemagne		747 318	8.1%	10.9%
	Berlin	99 605		8.0%
	Cologne	10 472		5.7%
	Dortmund	6 735		302.8%
	Düsseldorf	36 539		19.0%
	Frankfurt	376 534		-0.8%
	Hambourg	9 480		
	Munich	296 871		29.9%
	Stuttgart	2 082		320.5%
Autriche		126 807	1.4%	10.0%
	Vienne	309 954		2.1%
Belgique		309 954	3.4%	2.1%
	Bruxelles	149 444		-16.0%
Danemark		149 444	1.6%	-16.0%
	Copenhague	956 940		12.1%
Espagnes & Canaries		956 940	10.4%	12.1%
	Alicante	30 650		0.2%
	Barcelone	387 531		-2.8%
	Ibiza	9 865		281.9%
	Madrid	349 658		6.8%
	Malaga	83 300		307.1%
	Palma de Majorque	25 421		
	Santiago de Compostelle	6 188		-35.7%
	Varece	3 267		-9.5%
Fédération de Russie		133 584	1.4%	-3.7%
	Moscou Domodedovo	60 061		-10.3%
	Moscou Sheremetyevo	72 846		5.0%
	Saint-Petersbourg	677		-70.4%
Finlande		29 893	0.3%	0.0%
	Helsinki	1 290 402		14.0%
France		1 290 402	14.0%	0.0%
	Ajaccio	3 420		21.5%
	Biarritz	6 849		23.7%
	Bordeaux	31 485		
	Calvi	1 508		

Top 10 des destinations Destination top 10

Destination	Passagers
Londres	1 173 735
Paris	932 732
Zurich	537 307
Amsterdam	524 530
Barcelone	387 531
Frankfurt	376 534
Madrid	349 658
Bruxelles	309 954
Rome	306 234
Nice	270 141

Statistiques du trafic

33

Direct (without stop) scheduled traffic split by country and destination 2005

	Clermont Ferrand	1'164		-82.3%
	Fgani	1'861		
	Marseille	1'226		69.7%
	Nantes	19'328		10.8%
	Nice	270'141		4.9%
	Paris CDG	692'434		-0.2%
	Paris Orly	240'298		-8.1%
	Saint Tropez	3'423		29.9%
	Toulouse	17'265		8.3%
Grèce	Athènes	111'852	1.2%	1.6%
Hongrie	Budapest	103'479	1.1%	-19.1%
Irlande		63'302	0.7%	8.5%
	Dublin	63'382		11.3%
Italie		421'906	4.6%	0.8%
	Cagliari	210		
	Florence	8'049		-13.3%
	Milan	79'076		35.3%
	Olbia	12'185		1'036.7%
	Rome Ciampino	163'318		-0.6%
	Rome Fiumicino	142'816		-16.2%
	Venise	16'152		11.8%
Luxembourg	Luxembourg	29'010	0.3%	2.1%
Malte	Malte	6'101	0.1%	-5.4%
Norvège	Oslo	7'167	0.1%	
Pays-Bas		525'712	5.7%	4.0%
	Amsterdam	524'530		3.7%
	Rotterdam	1'182		
Pologne	Varsovie	23'347	0.3%	4.9%
Portugal		334'381	3.6%	30.9%
	Lisbonne	257'316		39.4%
	Faro	77'065		8.7%
République Tchèque	Prague	38'384	0.4%	137.0%
Royaume-Uni		2'494'474	27.0%	13.6%
	Belfast	39'542		85.2%
	Birmingham	33'962		320.2%
	Bournemouth	28'954		727.7%
	Bristol	123'063		28.7%
	Cardiff	8'412		72.1%
	Doncaster	23'027		778.3%
	Edimbourg	89'660		543.1%
	Exeter	1'845		
	Glasgow	6'957		-43.1%
	Leeds	26'308		-0.4%
	Liverpool	127'911		-1.0%
	Londres City	176'028		-12.5%
	Londres Gatwick	576'882		15.0%
	Londres Heathrow	570'063		2.2%
	Londres Luton	304'286		-12.9%
	Londres Stansted	116'617		1'327.2%
	Manchester	64'657		3.9%
	Newcastle	70'371		-10.1%
	Norwich	1'784		
	Nottingham	101'786		0.2%
	Southampton	5'427		
Suède	Stockholm	51'460	0.6%	-3.9%
Suisse		584'334	6.3%	-4.9%
	Bâle	85		-12.7%
	Lugano	46'931		-14.2%
	Zurich	537'307		-3.8%
Turquie	Istanbul	82'250	0.9%	-1.2%
EUROPE		8'620'581	93.3%	7.1%
MONDE		9'242'464	100.0%	7.0%

Top 10 pays Country top 10

Destination	Passagers
Royaume-Uni	2'494'474
France	1'290'402
Espagne	956'940
Allemagne	747'318
Suisse	584'334
Pays-Bas	525'712
Italie	421'906
Portugal	334'381
Belgique	309'954
Etats-Unis	204'781

Etats financiers

34

Bilans consolidés au 31 décembre

	Notes	2006 CHF	2005 CHF
ACTIF			
Disponibilités	1	13'173'978	6'747'343
Débiteurs clients	2	39'053'009	38'922'250
Comptes de régularisation actifs et créances diverses	3	3'338'350	2'019'072
Total de l'actif circulant		56'065'337	48'688'665
Immobilisations corporelles	4	475'706'157	472'044'842
Droits d'utilisation	5	8'300'901	9'643'206
Total de l'actif immobilisé		484'007'058	481'688'048
Total de l'actif		540'072'395	530'376'713
PASSIF			
Fournisseurs et autres créanciers		26'834'554	24'717'420
Comptes de régularisation passifs	6	8'261'503	7'016'395
Part à court terme des emprunts et autres dettes à long terme	7	79'226'538	19'203'617
Part à court terme des provisions	8	2'743'000	2'453'000
Total des exigibles à court terme		117'065'595	53'450'422
Emprunts et autres dettes à long terme	7	180'579'823	258'716'162
Provisions	8	7'972'000	8'062'200
Engagements de prévoyance	9	21'310'000	64'198'000
Total des dettes à long terme et provisions		259'861'823	331'977'362
Réserves revenant au propriétaire du Groupe			
Fonds environnement	10	44'929'426	48'021'699
Réserves du Groupe		79'311'902	69'097'270
Bénéfice de l'exercice		38'673'769	29'623'686
		162'915'097	144'742'655
Intérêts minoritaires		229'880	206'274
Total des fonds propres		163'144'977	144'948'929
Total du passif		540'072'395	530'376'713

Comptes de profits et pertes consolidés au 31 décembre

	Notes	2006 CHF	2005 CHF
PRODUITS			
Redevances aéroportuaires			
Redevances d'atterrissages		25'821'187	24'497'818
Redevances passagers		90'577'463	83'982'146
Autres redevances	11	7'221'368	6'577'064
		123'620'018	115'057'028
Produits d'exploitation			
Loyers et droits de superficie		17'539'628	17'368'220
Redevances commerciales		63'323'433	57'523'703
Parkings		29'181'961	28'873'722
Charges locatives refacturées	12	8'241'448	8'466'410
Recettes infrastructures centralisées	13	9'027'336	8'640'098
Autres recettes d'exploitation	14	5'183'741	4'955'358
		132'477'547	125'827'511
Total des produits		256'097'565	240'884'539
CHARGES			
Personnel			
Salaires et allocations		- 62'447'534	- 59'013'477
Charges sociales	15	- 22'485'502	- 21'078'981
Autres charges du personnel		- 2'484'199	- 2'078'639
		- 87'417'235	- 82'171'097
Dépenses de fonctionnement			
Energie, entretien et loyers	16	- 43'245'156	- 42'834'870
Marchandises		- 2'924'578	- 2'827'601
Honoraires, prestations de services et sous traitance	17	- 27'617'413	- 25'218'567
Frais de police pour sûreté au sol		- 4'670'000	- 4'670'000
Autres dépenses de fonctionnement	18	- 6'454'442	- 5'277'417
		- 84'911'589	- 84'828'455
Prélèvement du fonds environnement	10	1'092'273	1'435'977
Bénéfice opérationnel avant amortissements, intérêts		84'361'014	75'320'364
Amortissements sur investissements			
Amortissement sur immobilisations corporelles	4	- 37'404'609	- 36'482'378
Amortissement sur droits d'utilisation	5	- 1'539'767	- 1'511'303
		- 38'944'376	- 37'993'681
Bénéfice opérationnel		45'916'638	37'327'283
Produits d'intérêts		428'932	375'114
Charges d'intérêts	19	- 7'248'195	- 8'063'088
		- 7'219'263	- 7'687'974
Bénéfice du groupe		38'697'375	29'639'309
Revenant:			
A l'Aéroport International de Genève		38'673'768	29'623'686
Aux intérêts minoritaires		23'606	15'623
		38'697'375	29'639'309

Etats financiers

36

Tableau de mouvement des fonds propres consolidés

Notes	Revenant au propriétaire du Groupe			Intérêts minoritaires	Total des fonds propres
	Fonds environnement	Réserves du Groupe	Bénéfice de l'exercice		
	CHF	CHF	CHF		
Solde au 1er janvier 2005	47 457 676	55 363 863	27 323 995	190 651	130 336 185
Variation de la réserve de couverture		240 898			240 898
Bénéfice			29 623 686	15 623	29 639 309
Total des produits 2005	-	240 898	29 623 686	15 623	29 880 207
Part du résultat 2004 versé à l'Etat			-13 831 486		-13 831 486
Attribution à la réserve générale		13 492 509	-13 492 509		-
Variation du fonds environnement	10	-1 435 977			-1 435 977
Solde au 31 décembre 2005	46 021 699	69 097 270	29 623 686	206 274	144 948 929
Solde au 1er janvier 2006	46 021 699	69 097 270	29 623 686	206 274	144 948 929
Variation de la réserve de couverture		340 070			340 070
Bénéfice			38 673 769	23 806	38 697 575
Total des produits 2006	-	340 070	38 673 769	23 806	39 037 645
Part du résultat 2005 versé à l'Etat			-19 749 124		-19 749 124
Attribution à la réserve générale		9 874 562	-9 874 562		-
Variation du fonds environnement	10	-1 092 273			-1 092 273
Solde au 31 décembre 2006	44 929 426	79 311 902	38 673 769	229 880	163 144 977

Tableaux de financement consolidés au 31 décembre

	Notes	2006 CHF	2005 CHF
Activités d'exploitation			
Bénéfice du groupe		38'697'375	29'639'309
Produits d'intérêts		- 428'932	- 375'114
Charges d'intérêts		7'648'195	8'063'088
Amortissements	4,5	38'944'376	37'993'681
Allocation au fonds environnement	10	3'121'687	2'875'404
Utilisation du fonds environnement	10	- 4'213'960	- 4'311'381
Mouvement des provisions à long terme	8	- 90'200	- 650'300
Variation des engagements de prévoyance	9	7'111'000	7'670'000
Capacité d'autofinancement		90'789'541	80'904'687
Variation de l'actif circulant net:			
-Débiteurs clients	2,18	669'241	5'655'098
-Comptes de régularisation actifs et créances diverses	3	- 1'807'561	587'569
-Fournisseurs et autres créanciers		2'117'134	- 1'205'921
-Provisions à court terme	8	290'000	-
-Comptes de régularisation passifs	6	973'556	- 7'275'954
-Intérêts reçus		417'215	374'992
		2'859'585	- 1'864'216
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		93'649'126	79'040'471
Activités d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4	- 41'065'924	- 31'150'778
Acquisitions de droits d'utilisation	5	- 197'462	- 349'437
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		- 41'263'386	- 31'500'215
Activités de financement			
Part du résultat payé à l'Etat		- 19'749'124	- 13'831'486
Variation des dettes à court et long termes	7	- 19'113'418	- 23'530'845
Variation de la réserve de couverture	23	340'070	240'898
Intérêts payés		- 7'436'633	- 9'062'168
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		- 45'959'105	- 46'183'601
Variation de trésorerie		6'426'635	1'356'655
Disponibilités au début de l'exercice	1	6'747'343	5'390'688
Disponibilités à la fin de l'exercice	1	13'173'978	6'747'343
Variation de trésorerie		6'426'635	1'356'655

Etats financiers

38

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

Généralités

Par la loi H.3.25, le Grand Conseil de la République et Canton de Genève, sur proposition du Conseil d'Etat, a créé l'établissement autonome de droit public jouissant de la pleine personnalité juridique, appelé **Aéroport International de Genève (AIG)**. Cet établissement a commencé ses activités le 1er janvier 1994.

L'AIG a pour mission principale la gestion et l'exploitation des installations de l'aéroport dans des conditions optimales de sécurité, d'efficacité et de confort des utilisateurs. Par ailleurs, l'activité de l'établissement doit concourir au développement de la vie économique, sociale et culturelle, en tenant compte des intérêts généraux du pays, du canton et de la région qu'il dessert, dans le respect de la protection de l'environnement.

En outre, l'AIG est au bénéfice d'une concession fédérale d'exploitation renouvelée par le DETEC en 2001 pour 50 ans.

Adresse légale du Groupe:
Aéroport International de Genève, route de l'Aéroport 21, 1218 Grand-Saconnex (Suisse).

Principales méthodes comptables

(a) Base de préparation des états financiers

Les comptes des exercices clos aux 31 décembre 2006 et 2005 sont établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément aux exigences de la loi H.3.25 modifiée en 1999. Les comptes, présentés en CHF (francs suisses), donnent une image fidèle «true and fair view» du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques, à l'exception des produits dérivés évalués à la valeur vénale (fair value). Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagements.

(b) Méthodes de consolidation

Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 31 décembre. Les comptes consolidés comprennent les comptes de l'Aéroport International de Genève ainsi que ceux de Skycom SA, société exploitant le centre d'affaires de l'aéroport et qui est entrée dans le périmètre de consolidation en 2003.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cotés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables de la filiale ont été alignées sur celles du Groupe.

Les sociétés dans lesquelles l'Aéroport International de Genève exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Leurs actifs et passifs, ainsi que les charges et produits, sont comptabilisés à 100% dans les états financiers consolidés. La part des actionnaires minoritaires dans la situation nette et le résultat est inscrite séparément au bilan et au compte de résultat consolidés. Les actifs et passifs, de même que les produits et les charges internes au Groupe, sont éliminés dans le cadre de la consolidation.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. L'écart entre le coût d'acquisition et la juste

valeur des actifs nets est imputé au bilan comme actif incorporel puis évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Un test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il peut s'être déprécié. En cas d'écart négatif, une réévaluation des actifs nets est exercée. Tout excédent subsistant après cette opération est comptabilisé immédiatement en résultat.

(c) Estimations et jugements comptables déterminants

(i) Estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement admis nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs et des notes liées aux engagements conditionnels à la date du bilan de même que les charges et produits de l'exercice. Bien que ces estimations soient basées au mieux des connaissances du management, les résultats effectifs ultérieurs peuvent différer de ces estimations. Actuellement, nous ne disposons d'aucun indice permettant de déceler un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de la période suivante.

(ii) Jugements déterminants

Les jugements réalisés par la direction, autres que ceux impliquant des estimations, lors de l'application des méthodes comptables n'ont pas un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

(d) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes de l'exercice.

(e) Instruments financiers dérivés

L'AIG utilise depuis 2004, et uniquement à des fins de couverture, des instruments financiers dérivés.

Le risque financier le plus important auquel l'AIG est confronté est le risque de taux d'intérêts. La société emprunte des fonds à taux fixe et à taux variable pour le financement de ses activités. L'objectif principal de l'utilisation d'instruments financiers vise à réduire l'impact des fluctuations résultant des mouvements sur les taux d'intérêts.

La stratégie utilisée pour atteindre cet objectif est décrite par le «charte de gestion du risque de taux d'intérêts» de l'AIG en vigueur depuis 2004. Ces instruments sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat dérivé; par la suite ils sont réévalués à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont enregistrés dans les fonds propres et n'influencent pas les résultats de l'exercice. Ils sont inscrits au compte de résultat seulement lorsqu'ils sont réalisés.

(f) Disponibilités

Les disponibilités comprennent les comptes courants bancaires ainsi que les placements dont l'échéance débute à partir de la date d'acquisition sur une durée inférieure à trois mois.

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

39

(g) Débiteurs clients

Les débiteurs clients sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette. Une estimation est effectuée pour les débiteurs douteux sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année.

(h) Immobilisations corporelles**(i) Immobilisations détenues**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, déduction faite de leurs amortissements cumulés et des éventuelles subventions d'investissements.

Les actifs immobilisés en construction sont comptabilisés dans les immobilisations détenues à leur coût d'acquisition. L'amortissement est effectué dès que l'immobilisation est mise en service.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont enregistrés au compte de résultat.

(ii) Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens. Chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément doit être amortie séparément. Les amortissements sont appliqués dès l'utilisation du bien.

	%
Bâtiments industriels et administratifs	2
Bâtiments d'exploitation	3,33
Amenagements et équipements d'exploitation	5
Agencements et installations techniques	10
Installations légères et équipements informatiques	20

Au moment où un risque potentiel de perte de valeur s'avère, l'AIG procède à un test d'impairment afin d'en évaluer l'impact.

(iii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures d'un composant d'une immobilisation corporelle clairement définies sont activées dès le remplacement de ce dernier. D'autres dépenses ultérieures sont ajoutées à la valeur comptable de l'actif lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine de l'actif existant, iront à l'AIG. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

(iv) Immobilisations corporelles mises à disposition par l'Etat

Selon l'article 4, alinéa 3, de la loi H.3.25, les immeubles compris dans le périmètre aéroportuaire à la date de création de l'AIG demeurent la propriété de l'Etat de Genève qui les met à la disposition de l'AIG. Ils sont traités en immobilisations corporelles en tant que contrat de location-financement à l'actif du bilan au coût historique amorti.

(i) Droits d'utilisation**(i) Surfaces, biens immobilisés, équipements et véhicules mis à disposition**

L'AIG bénéficie d'un droit d'utilisation sur des surfaces, des biens immobilisés, des équipements ou des véhicules, soit dans le cadre d'un contrat de location-financement ou de location simple.

Les droits d'utilisation, qui sont tous à durée d'utilité finie, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. L'amortissement commence dès que ce droit d'utilisation peut être utilisé.

(ii) Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées spécifiées dans les contrats avec les tiers. Ils sont appliqués dès l'utilisation du bien.

	%
Droit d'utilisation de surfaces	5
Droit d'utilisation de biens immobilisés	6,66
Droit d'utilisation d'équipements	20
Droit d'utilisation de véhicules	25
Droit d'utilisation d'équipements informatiques «légers»	40

Au moment où un risque potentiel de perte de valeur s'avère, l'AIG procède à un test d'impairment afin d'en évaluer l'impact.

(j) Location-financement (leasing financier)

Les immobilisations correspondant à des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif pour un montant égal au plus faible entre la juste valeur des biens loués et la valeur actualisée des paiements minimaux (loyers) que l'AIG doit assumer.

Ils sont amortis en accord avec les principes de l'entité concernant l'évaluation des immobilisations correspondantes.

Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières.

Les coûts des contrats de location sont comptabilisés directement au compte de profits et pertes.

(k) Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés au coût correspondant à la juste valeur, nette des coûts de transactions encourus et figurent au bilan selon la méthode du coût amorti.

Ils sont classés en exigibles à court terme, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en dettes à long terme.

(l) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

(m) Pensions et prestations de retraite

Le personnel de l'AIG est au bénéfice de prestations de retraite basées sur le système de la primauté des prestations. Ce système de pension consiste en un fonds autonome auquel sont également affiliés le personnel enseignant de l'instruction publique et les fonctionnaires de l'administration du canton de Genève. Le régime de pension précise que le montant de la pension de retraite ne peut pas être supérieur à 75% du dernier traitement assuré. Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est prévu pour les collaborateurs de l'AIG.

Pour ce plan à primauté de prestations, les coûts de pension sont évalués selon la méthode coût unitaire projeté «Projected Unit Credit». Le coût des prestations est enregistré dans le compte de résultats afin de répartir la charge de pension sur la durée de vie professionnelle des employés, sur les conseils d'un actuinaire qui effectue une revue annuelle. Les engagements correspondent à la valeur actuelle des prestations acquises aujourd'hui calculée sur la base d'un taux d'intérêt conforme au marché.

Etats financiers

40

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

(m) Pensions et prestations de retraite (suite)

Les gains et pertes actuariels dépassant de 10 % le montant le plus élevé entre la valeur actuelle des engagements (PBO) et la valeur du marché de la fortune sont comptabilisés en comptes de profits et pertes sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés (méthode appelée « corridor »).

(n) Fonds propres

(i) Capital de dotation

À la constitution de l'établissement public autonome, il n'y a pas eu de capital de dotation.

(ii) Fonds environnement

Le Fonds environnement représente un moyen dont dispose l'AIG pour répondre à l'un des objectifs de sa mission, soit la protection de l'environnement. Il est alimenté, en vertu de dispositions réglementaires, par des surtaxes à la taxe d'atterrissage appliquées d'une part aux avions bruyants et liées d'autre part aux émissions gazeuses des réacteurs d'avions. Il bénéficie également d'un intérêt annuel. La gestion de ce fonds est de la compétence du Conseil d'administration sur préavis de la commission consultative de lutte contre les nuisances dues au trafic aérien.

Les charges et les revenus sont traités en compte de résultats. Le résultat net est attribué en augmentation / (diminution) du fonds environnement dans les fonds propres.

(iii) Réserves du Groupe

Le 50% au plus du solde le cas échéant disponible est attribué à la réserve générale de l'établissement. Le solde est versé à l'Etat de Genève et il est comptabilisé comme un engagement dans l'exercice où la décision du montant à verser a été prise. Le Conseil d'Etat a décidé le 27 septembre 2004 de ramener, pour l'année 2005, à un tiers la part revenant à l'AIG.

(o) Comptabilisation des revenus

(i) Redevances

Les redevances d'atterrissage, les redevances passagers et commerciales et les autres prestations fournies par l'AIG sont enregistrées durant le mois pendant lequel les prestations ont lieu conformément aux dispositions des accords applicables. Elles sont présentées nettes des éventuels rabais et impôts sur les ventes.

(ii) Revenus d'intérêt

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes durant la période où ils se réalisent et les dividendes le sont dès que le droit de l'actionnaire au dividende est établi.

(p) Comptabilisation des charges

(i) Intérêts financiers

Aucun intérêt n'est capitalisé dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles.

(ii) Charges financières liées à l'Etat

En contrepartie de la mise à disposition par l'Etat des biens immobiliers et équipements lui appartenant en vue de l'exploitation de l'aéroport, l'établissement assure la charge des frais financiers, soit les intérêts et les amortissements encourus par l'Etat à leur sujet.

(iii) Autres charges de l'Etat

Les indemnités que l'Etat serait appelé à payer à des riverains de l'aéro-

port en raison des nuisances qu'ils pourraient subir du fait de l'exploitation de ce dernier, de même que les intérêts de financement y relatifs, sont à la charge de l'AIG.

(iv) Entretien

De par l'article 32 de la loi H.3.25, l'AIG est tenu d'assurer l'entretien et l'adaptation des biens et équipements qui sont propriété de l'Etat mais qui sont mis à sa disposition. Ces dépenses sont prises en charge au moment où elles sont encourues.

(q) Informations sectorielles

La norme IAS 14 ne présente pas de caractère obligatoire pour les établissements publics. Cependant, l'AIG estime qu'une information sectorielle entre les activités aéronautiques et non aéronautiques est pertinente. L'analyse sectorielle a été approfondie et validée dans le courant de l'année 2003.

La base d'allocation des coûts indirects entre les segments s'effectue manuellement au moyen de clés de répartitions. Ces clés sont revues une fois par année.

(r) Impôts

L'établissement est exempt des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

(s) Risque de crédit

L'activité de l'AIG est confrontée à la possibilité de défaut ou de retard dans le paiement de ses débiteurs. La gestion des risques liés au crédit comporte une vérification régulière et systématique des crédits ouverts. Selon l'importance du risque de certains clients, un suivi et une analyse sont effectués de manière continue.

(t) Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation.

Ces modifications permettent d'améliorer la qualité de l'information financière.

(u) Adoption de nouvelles normes et interprétations

À la date d'émission de ces états financiers consolidés, les normes nouvelles ou amendées et interprétations publiées mais pas encore entrées en vigueur étaient les suivantes:

IFRS 7	Informations à fournir sur les instruments financiers.
	Nouvelle norme
IFRS 8	Segments opérationnels. Nouvelle norme
IAS 1	Présentation des états financiers. Amendements
IFRIC 7	Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
IFRIC 8	Champ d'application d'IFRS 2
IFRIC 9	Réexamen des dérivés incorporés
IFRIC 10	Information financière intermédiaire et dépréciation
IFRIC 11	Actions propres et transactions intra-groupe
IFRIC 12	Concessions de services

La direction estime que l'adoption de ces autres normes et interprétations lors d'exercices futurs n'aura pas d'impact matériel sur les états financiers consolidés du groupe.

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

1. Disponibilités

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Caisses	88'243	90'308
Comptes de chèques postaux	9'763'770	4'316'815
Comptes courants bancaires	3'301'965	2'340'220
	13'173'978	6'747'343

Le taux de rendement moyen des disponibilités s'est élevé en 2006 à 1,25% (0,58% en 2005).

2. Débiteurs clients

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Débiteurs clients	44'556'445	45'403'622
Etat de Genève	<u>108'564</u>	<u>108'628</u>
Total brut	44'663'009	45'512'250
moins: provision spécifique	- 5'610'000	- 5'590'000
	39'053'009	39'922'250

Durant l'exercice 2006, les pertes de valeurs effectives sur les débiteurs se sont montées à CHF 254'551 (En 2005, CHF 704'121). Le compte courant avec l'Etat de Genève est considéré comme une partie liée. Ce solde, qui comprend notamment les transactions relatives aux amortissements et aux intérêts sur investissements propriété de l'Etat, est en tout temps exigible.

3. Comptes de régularisation actifs et créances diverses

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
TVA à recevoir	1'452'544	1'207'633
Impôts anticipés	140'721	38'882
Autres comptes de régularisation actifs	565'569	433'372
Autres produits à recevoir	1'562'196	237'065
«Swap» et options de taux d'intérêt (voir note 23)	<u>127'330</u>	<u>102'120</u>
	3'838'360	2'019'072

L'intérêt implicite lié au contrat de location-financement avec l'Etat de Genève (voir notes 4 et 7) a été soustrait du poste «autres comptes de régularisation actifs» pour un montant en 2005 de CHF 43'747'809.

Etats financiers

42

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

4. Immobilisations corporelles

Les investissements se répartissent comme suit:

	Bâtiments d'exploitation CHF	Aménagements et équipements d'exploitation CHF	Agencements et installations techniques CHF	Installations légères et équipements informatiques CHF	En construction CHF	Total CHF
Valeur brute						
Solde au 1.1.2006	402'353'798	56'477'542	137'045'861	15'126'639	3'666'486	614'670'326
Acquisitions	-	-	-	-	41'065'524	41'065'524
Mise en service	13'069'197	331'949	8'399'152	5'300'673	-27'100'971	-
Sorties	-	-	-	1'443	-	1'443
Solde au 31.12.2006	415'422'995	56'809'491	145'445'013	20'428'755	17'631'439	655'737'693
Amortissements cumulés						
Solde au 1.1.2006	-50'579'475	-20'098'329	-62'827'146	-9'120'534	-	-142'625'484
Amortissement	-20'023'750	-2'812'906	-12'200'400	-2'267'553	-	-37'404'609
Sorties	-	-	-	1'443	-	-1'443
Solde au 31.12.2006	-70'603'225	-22'911'235	-75'027'546	-11'489'530	-	-180'031'536
Valeur nette au 31.12.2006						
Valeur brute au 31.12.2006	415'422'995	56'809'491	145'445'013	20'428'755	17'631'439	655'737'693
Amortissement	-70'603'225	-22'911'235	-75'027'546	-11'489'530	-	-180'031'536
Solde au 31.12.2006	344'819'770	33'898'256	70'417'467	8'939'225	17'631'439	475'706'157
Valeur brute						
Solde au 1.1.2005	367'407'712	56'477'541	126'568'102	12'240'580	3'246'138	585'940'073
Acquisitions	-	-	-	2'961'025	31'150'778	31'150'778
Mise en service	14'946'086	-	12'833'320	64'365	-30'730'431	-
Sorties	-	-	2'255'560	-64'365	-	-2'420'525
Solde au 31.12.2005	402'353'798	56'477'541	137'045'862	15'126'840	3'666'485	614'670'326
Amortissements cumulés						
Solde au 1.1.2005	-31'111'937	-17'272'266	-53'005'307	-7'174'122	-	-108'563'632
Amortissement	-19'467'538	-2'626'063	-12'177'389	-2'011'378	-	-36'482'378
Sorties	-	-	2'255'560	64'366	-	2'420'526
Solde au 31.12.2005	-50'579'475	-20'098'329	-62'827'146	-9'120'534	-	-142'625'484
Valeur nette au 31.12.2005						
Valeur brute au 31.12.2005	402'353'798	56'477'541	137'045'862	15'126'840	3'666'485	614'670'326
Amortissement	-50'579'475	-20'098'329	-62'827'146	-9'120'534	-	-142'625'484
Solde au 31.12.2005	351'774'323	36'379'212	74'218'716	6'006'306	3'666'485	472'044'842

Les actifs de l'Etat de Genève figurent sous la rubrique bâtiments d'exploitation. En 2006, la valeur nette des immobilisations corporelles liée au contrat de location-financement (voir notes 3 et 7) s'est montée à CHF 153'959'717 (CHF 166'789'694 en 2005).

Le calendrier des amortissements des immobilisations corporelles de l'Etat de Genève sous contrats de leasing est le suivant:

	Total CHF	2007 CHF	2008-2011 CHF	>2011 CHF
Immobilisations corporelles Etat de Genève	153'959'717	12'829'976	51'319'904	89'809'837

Les immobilisations de l'AIAG sont assurées contre l'incendie, pour une valeur de CHF 814'245'750 et leur contenu (meubles et installations) pour CHF 30'000'000 par le contrat d'assurance incendie collectif de l'Etat de Genève au 31.12.2006 (idem au 31.12.2005).

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

5. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se répartissent comme suit:

	Droit d'utilisation surfaces PAS	Droit d'utilisation biens immobilisés	Droit d'utilisation équipements systèmes informatiques	Droit d'utilisation véhicules	Droit d'utilisation équipements systèmes self-service	En construction	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur brute							
Solde au 1.1.2006	3 712 132	4 341 627	4 957 385	324 308	-	-	13 235 452
Acquisitions	-	-	-	-	-	197 462	197 462
Mise en service	-	187 118	-	-	10 344	-197 462	-
Solde au 31.12.2006	3 712 132	4 528 745	4 957 385	324 308	10 344	-	13 432 914
Amortissements cumulés							
Solde au 1.1.2006	-556 820	-565 992	-2 266 780	-202 654	-	-	-3 592 246
Amortissement	-185 502	-301 089	-921 477	-81 077	-517	-	-1 539 767
Solde au 31.12.2006	-742 322	-867 081	-3 238 257	-283 731	-517	-	-5 132 013
Valeur nette au 31.12.2006							
Valeur brute au 31.12.2006	3 712 132	4 528 745	4 957 385	324 308	10 344	-	13 432 914
Amortissement	-742 322	-867 081	-3 238 257	-283 731	-517	-	-5 132 013
Solde au 31.12.2006	2 969 705	3 661 664	1 619 128	40 577	9 827	-	8 300 901
Valeur brute							
Solde au 1.1.2006	3 712 132	3 992 190	4 957 385	324 308	-	-	12 886 015
Acquisitions	-	-	-	-	-	349 437	349 437
Mise en service	-	349 437	-	-	-	-349 437	-
Solde au 31.12.2006	3 712 132	4 341 627	4 957 385	324 308	-	-	13 235 452
Amortissements cumulés							
Solde au 1.1.2006	-371 213	-292 650	-1 295 303	-121 577	-	-	-2 080 943
Amortissement	-185 302	-278 142	-921 477	-81 077	-	-	-1 511 303
Solde au 31.12.2006	-556 515	-565 992	-2 266 780	-202 654	-	-	-3 592 246
Valeur nette au 31.12.2006							
Valeur brute au 31.12.2006	3 712 132	4 341 627	4 957 385	324 308	-	-	13 235 452
Amortissement	-556 515	-565 992	-2 266 780	-202 654	-	-	-3 592 246
Solde au 31.12.2006	3 155 312	3 775 635	2 690 605	121 654	-	-	9 643 206

La valeur des actifs sous contrats de leasing est représentée dans la partie sous mentionnée.

Le calendrier des amortissements de l'actif sous contrats de location-financement dédié aux systèmes d'information est le suivant:

	Total	2007	2008-2011	>2011
	CHF	CHF	CHF	CHF
Systèmes d'informations	1'823'483	1'140'060	683'423	-
6. Comptes de régularisation passifs				
	31.12.2006	31.12.2005		
	CHF	CHF		
Provisions vacances	-	-	-	-
et heures supplémentaires	1'932'679	1'770'703	-	-
Honoraires administrateurs	105'757	71'896	-	-
Redevances à payer au CFF	-	472'632	-	-
Intérêts courus	574'405	775'263	-	-
Autre passif (voir note Z3)	-	234'958	-	-
Primes annuelles allouées au personnel	1'800'000	1'600'000	-	-
Accompte à valoir	2'064'030	-	-	-
Charges à payer	1'784'632	2'150'932	-	-
	8'261'503	7'076'385		

7. Emprunts et autres dettes à long terme

	31.12.2006	31.12.2005
	CHF	CHF
Prêts de la Confédération	19'518'731	20'664'789
Dettes envers le Canton de Genève (indemnités aux riverains)	4'215'500	8'187'800
Emprunts Crédit Suisse / BCGE	-	-
CERAL / BCV	80'000'000	80'000'000
Engagement leasing Etat de Genève	154'248'647	167'103'647
Engagement leasing Systèmes d'informations	1'823'483	2'963'543
	259'806'361	278'919'779
Dont		
Part à court terme	79'226'538	19'203'617
Part à long terme	180'579'823	259'716'162
	259'806'361	278'919'779

Etats financiers

44

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

7. Emprunts et autres dettes à long terme (suite)

Le calendrier de remboursement est le suivant:

	Total CHF	2007 CHF	2008 CHF	2009-2011 CHF	> 2011 CHF
Prêts de la Confédération d'une durée de 25 ans	19'518'731	1'168'978	1'192'358	3'722'075	13'435'320
Dettes envers le Canton de Genève (indemnités aux riverains)					
2ème tranche NNI d'une durée de 5 ans	4'215'500	4'062'500	153'000	-	-
Emprunts CS/BCGe -1er à 10 Mio jusqu'au 11.08.07	10'000'000	10'000'000	-	-	-
-2ème à 15 Mio jusqu'au 20.06.07	15'000'000	15'000'000	-	-	-
-3ème à 15 Mio jusqu'au 21.06.07	15'000'000	15'000'000	-	-	-
-4ème à 20 Mio jusqu'au 20.05.08	20'000'000	-	20'000'000	-	-
-5ème à 10 Mio jusqu'au 19.12.07	10'000'000	10'000'000	-	-	-
Emprunt BCV -10 Mio jusqu'au 19.12.07	10'000'000	10'000'000	-	-	-
Engagement leasing envers l'Etat de Genève jusqu'au 31.12.18	154'248'647	12'855'000	12'855'000	38'565'000	89'973'647
Engagement leasing envers SITA jusqu'au 31.08.08	1'823'483	1'140'060	683'423	-	-
	259'806'361	79'226'538	34'883'781	42'287'075	103'408'967

Les intérêts effectifs à taux fixe sont répartis comme suit :

	2006	2005
Intérêts de la Confédération	2%	2%
Intérêts 2ème tranche NNI	3%	2.875%
Intérêts CS/BCGe		
1er emprunt 10 Mio	2.27%	2.27%
2ème emprunt 15 Mio	2.19%	2.19%
3ème emprunt 15 Mio	2.04%	2.04%
4ème emprunt 20 Mio	2.66%	2.66%

Les intérêts sur emprunts à taux variable sont basés sur le taux libor + marge (all-in) en CHF à 1 à 3 mois et sont répartis comme suit :

	2006	2005
Intérêts CERAL libor 3 mois	1.74%-2.47%	1.50%-1.74%
Intérêts BCV libor 3 mois	2.79%	1.49%
Intérêts BCV libor 2 mois	/	1.49%
Intérêts BCV libor 1 mois	/	1.45%-1.46%
Intérêts CS/BCGe libor 3 mois		
- 5ème emprunt 10 Mio	1.62%-2.68%	1.62%

Capacité d'emprunt:

L'Aéroport International de Genève dispose d'un crédit consorcial (CS/BCGe) et de deux lignes de crédit sur indice libor (CERAL et BCV).

Les lignes de crédit accordées au 31 décembre sont les suivantes (à taux variable) :

2006	2005
147'500'000	160'000'000

Les lignes de crédit non utilisées au 31 décembre sont les suivantes :

2006	2005
67'500'000	80'000'000

Les lignes de crédit ont été accordées dans le cadre de financement de programmes d'investissements (nouvelles salles d'embarquement frontales, extension des parkings phase II, refectoire de la piste A, contrôle des accès, matériel et projets informatiques, etc...)

Engagement leasing lié à l'Etat de Genève

Selon l'article 4, alinéa 3, de la loi H.3.25, les immeubles compris dans le périmètre aéroportuaire demeurent la propriété de l'Etat de Genève qui les met à la disposition de l'AIG en vue de mener à bien sa mission. Conformément à l'article 36, alinéa 1 de cette même loi, en contrepartie de cette mise à disposition par l'Etat, l'AIG assume la charge des intérêts et des amortissements encourus par l'Etat à leur sujet. Les actifs immobiliers de l'Etat de Genève ont été intégrés au 01.01.04 dans les comptes de l'AIG par le biais d'un contrat de location-financement pour une durée de 15 ans. Le montant de l'intérêt implicite a été soustrait en 2005 de la valeur de l'engagement leasing. Au 31 décembre 2006, la valeur comptable figurant au passif du bilan se monte à CHF 154'248'647 (2005 : CHF 167'103'647). Le plan de remboursement de cet «engagement leasing» s'étend jusqu'en 2018 (voir calendrier de remboursement ci-dessus et notes 3 et 4).

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

45

8. Provisions	Provision	Provision	Total
	Indemnités NNI riverains	élagage forêt Ferney	
	CHF	CHF	CHF
Solde au 01.01.06	8'062'200	2'453'000	10'515'200
Provisions créées durant l'exercice	-	290'000	290'000
Utilisations durant l'exercice	- 90'200	-	- 90'200
Solde au 31.12.06	7'972'000	2'743'000	10'715'000
Dont:			
Part à court terme 2006	-	2'743'000	2'743'000
Part à long terme 2006	7'972'000	-	7'972'000
Total 2006	7'972'000	2'743'000	10'715'000
Solde au 01.01.05	8'712'500	2'453'000	11'165'500
Provisions créées durant l'exercice	-	-	-
Utilisations durant l'exercice	- 650'300	-	- 650'300
Solde au 31.12.05	8'062'200	2'453'000	10'515'200
Dont:			
Part à court terme 2005	-	2'453'000	2'453'000
Part à long terme 2005	8'062'200	-	8'062'200
Total 2005	8'062'200	2'453'000	10'515'200

Provisions indemnités riverains

Une provision exceptionnelle de CHF 55'000'000 pour indemnités dues aux riverains a été portée en compte suite aux modifications légales votées par le Grand Conseil en juin 1999. En 2000, une première tranche de CHF 20'000'000 a été transformée en dette envers le Canton de Genève, remboursable sur 5 ans, conformément à la loi cantonale (7610) du 10 juin 1999. En 2001, une deuxième tranche de CHF 10'500'000 a été également transformée en dette suite au décompte de décaissement de l'Etat de Genève. De 2002 à 2006 des compléments annuels, représentant un montant total de CHF 16'528'000, ont été ajoutés à la deuxième tranche suite à des réactualisations de décaissement de l'Etat de Genève.

Provision élagage forêt de Ferney

Le 28 juin 2002, une simulation selon le modèle risque de collision a été éditée et a révélé que pour l'exploitation de la piste principale, une partie de la forêt de Ferney-Voltaire présentait un taux de risque collision qui n'était plus acceptable. Les impératifs de la sécurité aérienne obligent l'AIG, en vertu de l'article 45 de la loi sur l'aviation (LA), à assurer le financement des travaux de mise en conformité de la forêt de Ferney-Voltaire sans délai selon les chiffres 4.2.14 et suivants de l'annexe 14 de l'ODAD. Différents aléas ont retardé les premières coupes à début 2004. 90% des travaux, menés par l'Etat français en application de la convention franco-suisse de 1956, ont été achevés en 2005. La partie restante doit obtenir l'approbation des autorités françaises compétentes afin de finaliser les travaux qui pourront être, dans leur totalité, facturés. Une nouvelle évaluation, intégrée dans une convention en cours d'élaboration entre l'AIG et le ministère des transports de la République française, a été effectuée en 2006 augmentant le coût total des travaux de CHF 290'000.

Etats financiers

46

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

9. Engagements de prévoyance

Les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues dans le calcul ci-dessous:

	2006	2005
Taux d'escompte retenu	3.25%	3.25%
Taux de rendement attendu des actifs	4.0%	4.0%
Taux d'augmentation des salaires	2.5%	2.5%
Taux d'augmentation des rentes	1.0%	1.0%

Valeur actuelle des engagements et valeur du marché de la fortune au début et à la fin de l'exercice (chiffres arrondis au millier de francs):

	2006	2005
	CHF	CHF
Valeur actuelle des engagements (P80)	247'041'000	233'057'000
Fortune à la valeur du marché	-118'410'000	-107'956'000
Situation financière	128'631'000	125'101'000

Gains (pertes) actuariel(s) non encore saisi(s)	-57'321'000	-60'902'000
---	-------------	-------------

Montant passif reconnu au bilan 71'310'000 64'199'000

Evolution de la valeur actuelle des engagements durant l'exercice:

	2006	2005
	CHF	CHF
Valeur des engagements au début de l'exercice	233'057'000	216'277'000
Valeur actuelle des droits additionnels nets acquis durant l'exercice	6'439'000	6'076'000
Intérêt sur les engagements de prévoyance au taux d'escompte	7'522'000	7'512'000
Gains (pertes) actuariel(s)	2'312'000	3'540'000
Cotisations des employés	2'911'000	2'750'000
Prestations de prévoyance	-5'200'000	-3'098'000
Valeur des engagements à la fin de l'exercice	247'041'000	233'057'000

Evolution de la fortune à la valeur du marché en cours d'exercice:

	2006	2005
	CHF	CHF
Fortune au début de l'exercice	107'956'000	91'630'000
Rendement attendu sur la fortune	4'422'000	4'694'000
Gain (perte)	2'509'000	6'483'000
Cotisations de l'employeur	5'812'000	5'497'000
Cotisations des employés	2'911'000	2'750'000
Prestations de prévoyance	-5'200'000	-3'098'000
Fortune à la fin de l'exercice	118'410'000	107'956'000

Evolution de l'engagement reconnu au bilan:

	2006	2005
	CHF	CHF
Montant reconnu au début de l'exercice	64'199'000	56'529'000

Charges de la prévoyance 2006	-12'923'000
Cotisations de l'employeur 2006	5'812'000

Produit (charge) de prévoyance de l'exercice 7'111'000 7'670'000

Montant reconnu en fin d'exercice 71'310'000 64'199'000

Composition de la charge de prévoyance

	2006	2005
	CHF	CHF
Valeur actuelle des droits additionnels	9'350'000	8'826'000
Cotisations des employés	-2'911'000	-2'750'000
Valeur actuelle des droits additionnels nets	6'439'000	6'076'000
Intérêts sur les engagements de prévoyance	7'522'000	7'512'000
Rendement attendu sur la fortune	-4'422'000	-4'694'000
Amortissement des gains (pertes) non reconnus	3'384'000	4'273'000
Charge de la prévoyance reconnue dans le compte de pertes et profits	12'923'000	13'167'000

Répartition et évolution de la fortune entre les différentes classes d'actifs:

	2006	2005
Classes d'actifs		
Liquidités, court terme	3.90%	5.00%
Obligations et prêts	27.30%	28.50%
Actions	38.90%	34.80%
Avais immobiliers	29.90%	31.70%
Total des classes d'actifs	100.00%	100.00%

L'AIG ne détient aucune partie du patrimoine de la caisse de pension et n'occupe pas des immeubles lui appartenant.

Le rendement attendu du patrimoine a été calculé sur la base des rendements attendus des différents actifs dans le cadre de la politique d'investissement actuelle. Ces derniers reflètent les taux de rendement réels à long terme observés sur les marchés respectifs.

Le rendement effectif sur la fortune pendant l'exercice 2006 a été de CHF 6'931'000 correspondant à un taux moyen de 6.3% (en 2005, CHF 11'177'000 au taux moyen de 11.9%).

Historique de la situation financière au 31 décembre, gains et pertes résultant de l'exercice:

	2006	2005
	CHF	CHF
Valeur actuelle des engagements (P80)	247'041'000	233'057'000
Fortune à la valeur du marché	-118'410'000	-107'956'000
Situation financière	128'631'000	125'101'000
Gains (pertes) actuariel(s) non encore saisi(s)	-57'321'000	-60'902'000
Montant passif reconnu au bilan	71'310'000	64'199'000

Gains (pertes) résultant de l'expérience
Engagements 2'312'000 3'540'000
Fortune 2'509'000 6'483'000

En accord avec les amendements de l'IAS 19 de décembre 2004, la présentation de l'historique ci-dessus est réalisée d'une façon prospective.

Les cotisations anticipées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour l'exercice 2007 sont estimées à CHF 5'800'000.

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

47

10. Fonds environnement

Le taux moyen 2006 des intérêts portés en compte est de 1.25% (en 2005: 0.58%).

	2006	2005
	CHF	CHF
Surtaxe bruit	1'810'401	1'808'960
Surtaxe émissions gazeuses	736'014	793'189
Intérêts portés en compte	575'271	275'255
Charges liées au fonds environnement	- 2'948'364	- 3'237'377
Charges du service environnement	- 1'785'595	- 1'074'004
	- 1'082'273	- 1'435'977

Solde au début de l'exercice	46'021'699	47'457'676
Solde à la fin de l'exercice	44'929'426	46'021'699

11. Autres redevances

	2006	2005
	CHF	CHF
Redevances de stationnement et de hangar	3'340'261	2'821'973
Redevances de fret	1'334'692	1'354'942
Surtaxe bruit	1'810'401	1'808'960
Surtaxe émissions gazeuses	736'014	793'189
	7'221'368	6'577'064

12. Charges locatives refacturées

	2006	2005
	CHF	CHF
Chauffage et ventilation	2'278'356	2'215'299
Eau, énergie et télécommunication	5'963'092	6'251'111
	8'241'448	8'466'410

13. Recettes infrastructures centralisées

L'AIG met à disposition de ses partenaires des infrastructures et des installations centralisées (installation tri-bagages, équipement informatique de systèmes d'informations) en contrepartie d'une recette.

14. Autres recettes d'exploitation

	2006	2005
	CHF	CHF
Transports en ambulance	1'577'132	1'469'966
Laisser-passer/vignettes piste	327'013	89'100
Dissolution autres provisions	-	277'557
Prestations AIG facturées	738'041	631'401
Recettes et remboursements divers	2'521'555	2'487'334
	5'163'741	4'955'358

15. Charges sociales

	2006	2005
	CHF	CHF
Coût relatif aux obligations de pension	12'923'000	13'167'000
Assurances sociales et autres	6'204'559	5'995'094
Assurances accident et maladie	3'357'943	1'916'887
	22'485'502	21'078'981

16. Energie, entretien et loyers

	2006	2005
	CHF	CHF
Eau, énergie et combustible	10'272'788	8'765'156
Entretien des immeubles	19'097'177	22'944'624
Entretien des équipements	9'500'852	8'199'690
Loyer, redevance d'utilisation	4'284'359	3'025'400
	43'245'156	42'934'870

17. Honoraires, prestations de services et sous traitance

	2006	2005
	CHF	CHF
Honoraires et prestations de services	12'514'200	10'434'522
Sous traitance sûreté	2'523'518	2'512'476
Sous traitance tri-bagages	3'775'612	3'829'095
Sous traitance nettoyage	4'702'294	4'519'143
Autres prestations de sous traitance	2'300'689	2'404'800
Frais de communications	969'032	1'100'902
Autres	832'068	417'629
	27'817'413	25'218'567

18. Autres dépenses de fonctionnement

	2006	2005
	CHF	CHF
Mobilier, machines et véhicules	1'079'803	2'601'290
Débours	580'476	836'757
Frais divers et pertes sur débiteurs	775'266	1'532'818
Fournitures de bureau et imprimés	1'050'533	1'069'175
Charges liées au fond environnement	2'948'364	3'237'377
Attribution à la provision spécifique sur débiteurs	20'000	-
	6'454'442	9'277'417

19. Charges d'intérêts

	2006	2005
	CHF	CHF
Intérêts sur emprunts	2'414'764	2'540'072
Intérêts sur location-financement	4'981'247	5'179'068
Autres charges d'intérêts	252'184	343'948
	7'648'195	8'063'088

20. Activités sectorielles**Secteur d'activité**

L'AIG a défini deux secteurs d'activités, les activités aéronautiques (mouvements et stationnements des avions, infrastructures utilisées par les passagers pour l'enregistrement des embarquements et des débarquements, sûreté) et les activités non aéronautiques (infrastructures centralisées, activités commerciales, parkings et gestion domaniale).

Secteur géographique

Etant sur un seul et unique site, l'AIG n'a qu'un seul secteur géographique.

Renseignements complémentaires

Certaines activités ne peuvent pas être raisonnablement affectées aux secteurs précités comme par exemple les produits et pertes liés à l'engagement de prévoyance. Elles sont présentées dans un sec-

Etats financiers

48

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2006

20. Activités sectorielles (suite)

	Aéronautique	Non-aéronautique	Non-affecté	Total consolidé
	CHF	CHF	CHF	CHF
31.12.2006				
Produits	124'329'180	131'204'114	564'271	256'097'565
Bénéfice opérationnel par segment d'activité	- 7'752'794	62'654'570	- 8'985'138	45'916'638
Charges et produits d'intérêts	- 3'439'349	- 1'501'854	- 2'278'060	- 7'219'263
Bénéfice du Groupe				38'697'375
Actifs				
Actifs sectoriels	419'872'010	101'546'534	18'653'851	540'072'395
Passifs				
Fonds étrangers	14'930'500	-	290'686'918	305'617'418
Engagement de prévoyance	-	-	71'310'000	71'310'000
Total des fonds étrangers				<u>376'927'418</u>
Autres informations sectorielles				
Investissements de l'exercice	36'402'738	4'860'648	-	41'263'386
Amortissements de l'exercice (chi 4,5)	31'217'791	7'690'990	35'595	38'944'376
Utilisation des provisions	90'200	-	-	90'200
31.12.2005				
Produits	115'793'013	124'644'769	446'757	240'884'539
Bénéfice opérationnel par segment d'activité	- 10'454'851	56'748'705	- 8'966'571	37'327'283
Charges et produits d'intérêts	- 1'749'420	- 3'199'434	- 2'739'120	- 7'687'974
Bénéfice du Groupe				29'639'309
Actifs				
Actifs sectoriels	423'512'759	96'752'706	10'111'248	530'376'713
Passifs				
Fonds étrangers	18'703'000	-	302'525'784	321'228'784
Engagement de prévoyance	-	-	64'199'000	64'199'000
Total des fonds étrangers				<u>385'427'784</u>
Autres informations sectorielles				
Investissements de l'exercice	26'312'835	5'187'380	-	31'500'215
Amortissements de l'exercice AIG (chi 4,5)	29'646'582	8'311'145	35'954	37'993'681
Utilisation des provisions	650'300	-	-	650'300

21. Relations avec les parties liées

Transactions avec l'Etat

Sont considérés comme parties liées tous les établissements publics autonomes ainsi que les différents services de l'Etat de Genève. Les amortissements et les intérêts sur l'engagement leasing de l'Etat sont effectués directement sur le compte courant de l'Etat de Genève (voir note 2). L'AIG ne bénéficie pas de la garantie de l'Etat ou d'autres conditions spéciales. L'AIG met également à disposition gratuitement des locaux pour les polices et les douanes suisses et françaises. De plus, il assume sur le site aéroportuaire l'intégralité des frais de fonctionnement et d'investissement liés aux tâches protocolaires officielles.

	2006	2005
	CHF	CHF
Charges annuelles estimées		
Locaux mis à disposition des douanes et de la police	549'000	546'000
Service du protocole	2'170'000	2'186'000

Par ailleurs, le droit de superficie au titre des terrains occupés par le World Trade Center est perçu par l'AIG.

21. Relations avec les parties liées (suite)

Principaux dirigeants

Selon l'article 9 sur la loi de l'AIIG H.3.25, les membres du Conseil d'Administration, quel que soit leur mode de nomination, ne doivent être, ni directement ni indirectement, fournisseurs de l'établissement ou chargés de travaux pour le compte de celui-ci.

La rémunération des 22 membres du Conseil d'Administration s'élève pour 2006 à CHF 496'086 (CHF 492'990 pour 2005). Les charges de personnel des 14 membres de la Direction se montent à CHF 2'797'796 (CHF 2'760'023 pour 2005).

Les avantages postérieurs à l'emploi (prestations de retraite) de la direction sont calculés selon les règles communes à tous les collaborateurs de l'AIIG et, en outre, ils ne bénéficient pas d'indemnités de fin de contrat de travail ou d'autres avantages similaires.

Aucun prêt individuel n'est accordé aux principaux dirigeants.

22. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les disponibilités, les débiteurs clients et le compte courant Etat de Genève. Les passifs financiers se composent des fournisseurs et autres créanciers, ainsi que des emprunts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêts sur les emprunts à taux variable est détaillé dans la note 23 liée aux instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte qui devrait être enregistrée si le co-contractant d'un instrument financier manque à une de ses obligations. Les liquidités sont placées auprès d'établissements bancaires de renom sur la place financière genevoise. Pour limiter le risque de crédit, l'AIIG procède à des évaluations régulières de ses relations. Compte tenu de cette analyse, l'entreprise n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ces dernières. L'AIIG estime qu'il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit pour ses actifs financiers.

Juste valeur

La juste valeur des liquidités et placements à terme, du compte courant Etat de Genève, des débiteurs clients, des fournisseurs et autres créanciers et des emprunts ne diffèrent pas significativement de leur valeur au bilan.

23. Instruments financiers dérivés

Caractéristiques

Dans le but de mieux gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêts et de maîtriser par conséquent les charges financières, l'AIIG utilise des «swaps» de taux d'intérêt et des options de taux d'intérêts (cap). Ces instruments assurent la couverture des flux de trésorerie engendrés par les emprunts à taux variable.

Valeur au bilan au 31 décembre

	2006		2005	
	CHF		CHF	
	Actif	Passif	Actif	Passif
«Swaps» de taux d'intérêt	12'580	-	-	234'959
Option de taux d'intérêt	114'750	-	102'120	-
Total	127'330	-	102'120	234'959

Les montants indiqués représentent la juste valeur des instruments dérivés. Ces valeurs ont été calculées par les banques concernées à la date de clôture du bilan et traduisent le bénéfice ou la perte potentielle sur ces contrats dans l'hypothèse où aucun changement n'intervient sur le marché entre la date d'arrêt du bilan et la date d'échéance.

Ces instruments ont été contractés dans le but d'être conservés jusqu'à leur échéance.

Valeur de la réserve de couverture de flux de trésorerie

Les justes valeurs des produits dérivés reconnus comme étant des «couvertures de flux de trésorerie» sont enregistrées dans une catégorie séparée des fonds propres intitulée «variation de la réserve de couverture».

Etats financiers

50

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2004

23. Instruments financiers dérivés (suite)

Voici le montant de l'exercice:

	RésERVE DE COUVERTURE		Total
	«Swaps» de taux d'intérêts	Options de taux d'intérêts	
	CHF	CHF	CHF
Solde au 01.01.2006	- 234'959	- 55'054	- 290'013
Gains résultant de la variation de la juste valeur	247'539	92'531	340'070
Solde au 31.12.2006	12'580	37'477	50'057
Solde au 01.01.2005	- 482'637	- 48'274	- 530'911
Gains (pertes) résultant de la variation de la juste valeur	247'678	- 6'780	240'898
Solde au 31.12.2005	- 234'959	- 55'054	- 290'013

Échéances et montants notionnels des contrats

Les en-cours moyens annuels des échéances des contrats se présentent, au 31 décembre, comme suit

	Swaps				Options de taux d'intérêts	
	2006	2005	2005	2005	2006	2005
2005	-	-	-	-	-	-
2006	-	-	-	-	-	-
2007	30'000'000	2.12%	30'000'000	2.12%	20'000'000	20'000'000

* = taux moyen pondérés des swaps. Les taux d'intérêts fluctuants ont variés durant l'exercice entre 0.99% et 2.04%.

24. Engagements à titre d'investissements en immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2006, l'AIIG est engagé à hauteur de CHF 27'454'482 à titre d'investissements en immobilisations (2005: CHF 49'538'335).

25. Engagements conditionnels

(i) Concession fédérale d'exploitation

Une concession est requise au sens de l'article 36a, 1er alinéa de la loi sur l'aviation (LA) pour l'exploitation d'un aéroport ouvert à l'aviation publique (aéroport). Au sens de l'article 36a, 2e alinéa de la LA, l'AIIG a le droit et le devoir d'exploiter l'aéroport à titre commercial et de mettre l'infrastructure nécessaire à la disposition des usagers. En contrepartie, il a le droit de prélever des taxes. Le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication a renouvelé la concession d'exploitation à l'AIIG pour la période du 1er juin 2001 au 31 mai 2051.

(ii) Devoir de distribution

En référence aux dispositions de l'article 37 de la loi H.3.25, le bénéfice de l'AIIG, après une attribution maximale de 50% à la réserve générale, doit être versé à l'Etat.

(iii) Indemnités aux riverains des aéroports

Suite à l'adoption par le Conseil fédéral de nouvelles valeurs limites d'exposition au bruit des aéroports nationaux le 30 mai 2001, des courbes de bruit pour l'AIIG, fondées sur le trafic réel de l'année de référence 2000, ont été calculées par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche, sur mandat de l'office fédéral de l'aviation civile et conformément aux prescriptions en vigueur. Ces courbes de bruit, communiquées à l'AIIG le 1er juillet 2002, servent de base à l'établissement par l'AIIG de son concept d'isolation acoustique des locaux à usage sensible au bruit des habitations riveraines, financé par le fonds environnement.

26. Evènement postérieur à la clôture

Impact d'un nouveau projet de loi sur les états financiers

Un nouveau projet de loi (PL 9827) d'aliénation et d'investissement découlant d'opérations de transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et l'AIIG a été adopté par le Conseil d'Etat le 29 mars 2006 et par le Grand Conseil le 16 novembre 2006. Il devra néanmoins être encore soumis devant le peuple le 17 juin 2007. Ce projet de loi propose de transférer les bâtiments, installations et aménagements extérieurs de l'Etat de Genève, compris dans le périmètre aéroportuaire à l'AIIG. La valeur de transfert correspondrait à la valeur comptable des actifs enregistrés dans les livres de l'Etat de Genève. L'Etat de Genève resterait propriétaire des terrains tout en octroyant un droit de superficie y relatif à l'AIIG.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice de l'exercice

51

En référence aux dispositions de l'article 37 de la loi H.3.25, la Direction propose au Conseil d'administration d'affecter le bénéfice de l'AIG arrêté au 31 décembre 2006 d'un montant de CHF 38'673'769 comme suit:

	2006
	CHF
Versement à l'Etat	19'336'885
Affectation à la Réserve générale	19'336'884
Total	38'673'769

Conformément à la loi sur l'Aéroport International de Genève, les comptes ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 25 mai 2007.

Etats financiers

52

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration pour les comptes consolidés 2006

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de mouvement des fonds propres et notes) présentés aux pages 34 à 51 de l'Aéroport International de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

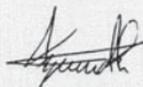
La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses, ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

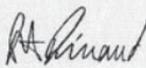
Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Ph. Tzard
Réviseur responsable



P.-A. Dévaud

Genève, le 25 mai 2007